

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

LES DEUX PREMIERS GRANDS FILMS FRANÇAIS
CONTINENTAL FILMS
DU PROGRAMME
TOBIS 1943-1944

EN EXCLUSIVITÉ AU NORMANDIE



PIERRE FRESNAY
DANS
le corbeau

*surprenant, passionnant
courageux, hardi*

GINETTE LECLERC
MICHELINE FRANCEY
PIERRE LARQUEY
NOEL ROQUEVERT



TINO ROSSI
DANS
**mon amour est
près de toi**

*Sa plus grande création
à l'écran*

avec
ANNIE FRANCE
PAUL AZAIS
EDOUARD DELMONT
JEAN TISSIER



EN EXCLUSIVITÉ A L'OLYMPIA

TOBIS

17 FILMS

dont **5**

GRANDS FILMS
FRANÇAIS

et **3**

grandes productions ! **1943
1944**

Réalisation de
HENRI-GEORGES CLOUZOT

Réalisation de
RICHARD POTTIER

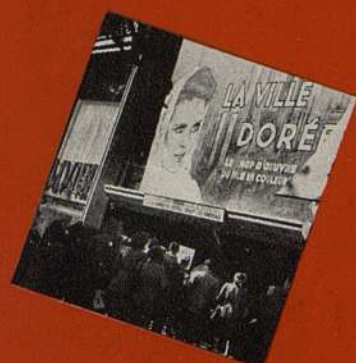
400.000^{ème}
SPECTATEUR

LA VILLE DORÉE

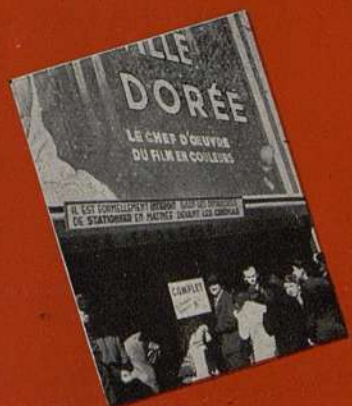
AU FRANÇAIS
25^{ème} SEMAINE D'EXCLUSIVITÉ
RECORD DE L'EXPLOITATION PARISIENNE



Dès le 4 Septembre, le FRANÇAIS
a accueilli le 400.000^e spectateur
parisien de LA VILLE DORÉE.



L'exclusivité parisienne de LA
VILLE DORÉE comprend 10 se-
maines au NORMANDIE et 15 se-
maines au FRANÇAIS. Au total :
25 semaines. Un record!!!



Et le triomphe de LA VILLE
DORÉE se poursuit au MOULIN-
ROUGE. C'est le record incontesté
de l'exploitation parisienne.

EN EXCLUSIVITÉ AU BIARRITZ

GINETTE LECLERC
GABRIEL GABRIO
DELMONT
LUCIEN GALLAS
GABRIELLE FONTAN
ANDRÉ REYBAZ
RAYMOND CORDY
BLAVETTE

Réalisation: MAURICE
TOURNEUR



UN GRAND FILM
FRANÇAIS
RÉALISTE
ET HUMAIN

Prod. CONTINENTAL FILMS

Un grand film d'aventures et de passion



ZARAH LEANDER dans LE FOYER PERDU

TRÈS GRAND SUCCÈS PENDANT
3 SEMAINES À L'OLYMPIA

Le démon de la danse

SUCCÈS MONSTRE
AU NORMANDIE
RECORD BATTU
7.645 entrées
LE DIMANCHE 5 SEPTEMBRE



Une fois de plus, Marika ROKK
dans LE DÉMON DE LA DANSE
a établi des recettes-records au
NORMANDIE.



En 4 semaines, malgré les interrup-
tions nombreuses, LE DÉMON DE
LA DANSE a enregistré 94.405 en-
trées, soit 3.590.000 frs de recettes



LE DÉMON DE LA DANSE a
également enregistré des résultats
records à LYON (TIVOLI - MA-
JESTIC), LILLE, BAYONNE, BIAR-
RITZ, VICHY, TOULON, etc.

C'est LA SOCIÉTÉ DES
FILMS FERNAND RIVERS
GUSTAVE JIF, directeur
92, AVENUE DES TERNES - XVII^e
Tél. : GALVANI 55-10 et 11

QUI DISTRIBUE
DEPUIS LE
1^{er} OCTOBRE 1943

Le grand succès

L'Escalier sans fin

Production MIRAMAR

7^e semaine d'exclusivité

AU COLISÉE
AUBERT-PALACE
CLUB DES VEDETTES

PRESENTATION CORPORATIVE

VENDREDI 15 OCTOBRE A 10 H.
AU COLISÉE

Strictement réservée à MM. les Exploitants sur présenta-
tion de leur Carte Professionnelle.

DEB.



Un Film de LÉON POIRIER

L'APRÈS CONFLIT DE DEUX GÉNÉRATIONS...

UNE PRODUCTION GAUMONT DISTRIBUÉE PAR LA C.P.L.F. GAUMONT



DISTRIBUTION C.P.L.F. GAUMONT

Le grand film

LA RABOUILLEUSE

RÉALISÉ PAR
FERNAND RIVERS
D'APRÈS LA PIÈCE DE
ÉMILE FABRE
TIRÉE DE L'ŒUVRE CÉLÈBRE DE
BALZAC

avec
FERNAND GRAVEY
EN TÊTE D'UNE
MAGNIFIQUE INTERPRÉTATION

SERA DISTRIBUÉ
PAR LA SOCIÉTÉ DES
FILMS FERNAND RIVERS

GUSTAVE JIF, Directeur
92, AVENUE DES TERNES-17^e
Tél. : GALVANI 55-10 ET 11.



DEB.

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE NATIONALE - COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LE C.O.I.C. OUVRE UNE SOUSCRIPTION AU PROFIT DES SINISTRÉS DU CINÉMA VICTIMES DES BOMBARDEMENTS

La Caisse de secours sera gérée par une commission où les patrons, la maîtrise et le personnel seront également représentés

La fréquence des bombardements, leur intensité grandissante ont cruellement éprouvé la corporation cinématographique, dont plusieurs membres ont été tués ou blessés tandis qu'un assez grand nombre est dès maintenant réduit au chômage, sans foyer et ruiné.

A la date du 20 septembre 1943, outre un laboratoire détruit à Boulogne, notre grande famille peut déplorer les pertes suivantes: un cinéma avarié à Paris, six salles dont trois détruites à Aulnay-sous-Bois, Bécon-les-Bruyères et Boulogne-sur-Seine, et trois en réparations après bombardement à Colombes et Courbevoie.

En province, on compte une salle détruite à Abbeville, Brest, Keryado (Morbihan), Rouen, Bordeaux, Besançon, Sochaux, Achicourt, Bourbourg, Caestre, Douai, Montluçon, Lens, Lille, Malo-les-Bains, Mons-en-Barœul, Oignies, Valenciennes et Vieux-Condé. Deux salles ont été sinistrées à Sotteville-les-Rouen, trois à Lorient, Nantes, Dunkerque, quatre à Saint-Nazaire et cinq au Creusot.

Voilà le bilan sommaire qu'il nous faut dresser aujourd'hui avec la crainte d'en voir alourdir le passif déjà tragique.

Le Service des Œuvres Sociales du C.O.I.C. n'a pas attendu pour venir en aide aux victimes de ce destin aveugle et cruel qui sème au hasard la mort et la ruine. Il a, depuis longtemps, versé des secours aux sinistrés: 450.000 francs à ceux de Boulogne, 150.000 francs à ceux de Brest, Lorient et Le Havre, 30.000 francs à ceux de Montluçon.

Cependant, devant l'accumulation des sinistres, l'effort entrepris se révèle fatalement insuffisant. Il faut donc, sans retard, prendre une décision d'ensemble et réunir des sommes importantes pour faire face aux besoins actuels.

C'est dans ces conditions que le Comité de Direction du C.O.I.C. a décidé ce qui suit:

Il sera prélevé sur toutes les salles d'exploitation cinématographique de France un dixième de la recette nette réalisée pendant la semaine du 6 au 12 octobre 1943.

Les exploitants ne paieront pas de pourcentage aux distributeurs sur ce dixième et, par ce moyen, producteurs et distributeurs s'associent à l'effort général de solidarité.

Les industries techniques verseront à titre de cotisation 0.4 0/0 de leur chiffre d'affaires des dix premiers mois de l'année 1942, ce qui correspond au dixième du chiffre d'affaires d'une semaine.

D'autre part, une participation plus large pourra réunir les dons des chefs d'entreprise qui voudraient faire un effort supplémentaire, des employés de toute la corporation, et plus généralement de tous ceux qui participent à la vie de notre profession.

Etant donné l'urgence, le Comité de Direction espère que ces cotisations lui parviendront avant le 20 octobre, par chèque, mandat ou virement postal au Compte Chèques Postaux Paris 2638-04, à l'adresse suivante:

Service de Comptabilité du C.O.I.C., 92, Champs-Élysées, PARIS.

NOTE IMPORTANTE. — Le C.O.I.C. a envoyé à tous les Sociétaires de France une lettre personnelle contenant la décision et les motifs qui l'ont provoquée.

RÉGIME D'ASSISTANCE AUX SINISTRÉS

Le Service social C.O.I.C. communique la nomenclature du régime d'assistance aux sinistrés des bombardements telle qu'elle a paru au « Journal officiel »

Frais d'obsèques: L'Etat paye forfaitairement 1.000 fr. par victime.

Assistance aux blessés et ayants droit des victimes: L'Etat paye les frais d'hospitalisation, les frais médicaux et pharmaceutiques. Les victimes peuvent bénéficier des pensions d'invalidité de la loi du 20 juillet 1941 et leurs ayants droit peuvent prétendre soit à l'allocation militaire, soit aux pensions de cette loi.

Ravitaillement et vêture: Des bons de textiles et de chaussures doivent être délivrés par la mairie.

Secours d'urgence aux sinistrés qui se trouvent dans l'impossibilité de réintégrer leur domicile: L'Etat verse 1.000 fr. partiels ou 1.500 fr. totaux par personne.

Relogement: Remboursement total des frais de déménagement jusqu'à 15 kilomètres. Versement forfaitaire de 1.500 fr. par personne au delà de 15 kilomètres.

Les sinistrés qui ne pourraient parvenir à se procurer un logement doivent s'adresser au service de l'habitation (préfecture de la Seine).

Attribution de mobilier: Le service départemental des réfugiés met à la disposition des communes ou arrondissements sinistrés un mobilier sommaire (sacs de couchage, couvertures). Les sinistrés ont droit en outre à l'acquisition dans des conditions déterminées d'un mobilier spécialement fabriqué pour eux.

Allocations de sinistrés: Les salariés peuvent prétendre à l'indemnité de délai-congé ou de licenciement et allocations de chômage. Les chefs d'entreprises artisanales ou commerciales dont les locaux professionnels sont sinistrés et qui ont perdu de ce fait leurs moyens d'existence ont droit à l'allocation de sinistrés égale à l'allocation de réfugiés à laquelle s'ajoute, éventuellement, le secours exceptionnel.

Allocation mobilière: Cette allocation a pour but la reconstitution des foyers détruits.

LOIS, ARRÊTÉS ET DÉCRETS PARUS A L'« OFFICIEL »

ARRÊTÉ DU 30 AOÛT 1943
 DÉSIGNANT LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE CINÉMATOGRAPHIQUE

LE CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'INFORMATION,

Vu le décret-loi du 27 août 1939 concernant le contrôle de la presse et des publications,

Vu les décrets des 27 août et 12 septembre 1939 portant application du décret précité,

Vu la décision ministérielle du 27 mars 1941 relative au contrôle cinématographique,

Vu les arrêtés des 19 décembre 1941 et 16 juillet 1942 modifiés par l'arrêté du 23 septembre 1942 relatif au contrôle cinématographique,

ARRÊTE:

ARTICLE PREMIER. — M. André Rivollet est nommé Président de la Commission de Contrôle Cinématographique en remplacement de M. Paul Morand appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2. — Le Directeur Général de la Cinématographie Nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vichy, le 30 août 1943.

Signé: Pierre LAVAL.

Certifié conforme.

Pour le Secrétaire Général auprès du Chef du Gouvernement, RENAND.

DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION DU C.O.I.C. COMMUNIQUÉ OFFICIEL DÉCISION N° 50

L'application de la Décision N° 50 portant suppression de la sortie générale sur Paris est provisoirement suspendue.

DÉCISION N° 53 RELATIVE A LA FIXATION DES PRIX POUR LES TRAVAUX DE COPIES DE SÉRIE

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle, Vu la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie Cinématographique, Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

LE COMITÉ DE DIRECTION DÉCIDE:

ARTICLE UNIQUE. — A dater de la parution de la présente décision dans le journal « LE FILM », la Décision n° 1 du C. O. I. C., prévoyant sur le tarif de tirage de copies de 1939 un abattement de 20 % et des conditions particulières d'escompte, est abrogée.

Paris, le 23 septembre 1943.

Le Comité de Direction: M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHERÉ.

La Grande Marque Française
 PRODUCTION **SIRIUS** DISTRIBUTION
8^{ème} SEMAINE DE TRIPLE EXCLUSIVITÉ
LES ROQUEVILLARD

La Grande Marque Française
 PRODUCTION **SIRIUS** DISTRIBUTION
PROCHAINEMENT LA MALIBRAN
 DE SACHA GUITRY

DEB CYRNO FILM présente
Son grand film 1944!
TINO ROSSI
dans
L'ILE D'AMOUR
 d'après le roman de SAINT-SORNY, réalisation de Maurice CAM
 avec Josseline GAELE - LOUVIGNY - BLAVETTE - Lilia VETTY
 Jacques CASTELOT - CHARPIN - Michel VITOLD - FLORENCIE
 avec SYLVIE et DELMONT
 Une production SIGMA-CYRNO

GROS SUCCÈS
RECORD A LYON
 ADMIS 16/15
 LYON 66-002-15-8-1040 M = AUTORISATION 5823
 PREMIERE SEMAINE VILLE DORÉE SCALA SIX JOURS
 TOTAL 237981 GROS SUCCÈS =
 A.C.E. LYON =
DE LA VILLE DORÉE
DERNIERE HEURE: La deuxième semaine dépasse la première puisque La Ville Dorée a réalisé un nouveau chiffre record de 238.364 francs.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DÉCISION N° 54

RELATIVE AU CONTRÔLE
DES RECETTES
DANS LES SALLES DE CINÉMA

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle,

Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

Vu le décret du 26 février 1942 relatif à la codification du régime fiscal des spectacles,

Vu l'arrêté du 7 février 1941 relatif au contrôle des recettes des salles de cinéma,

LE COMITÉ DE DIRECTION DÉCIDE :

ARTICLE PREMIER. — Aucune personne ne peut être admise à une séance de spectacle cinématographique si elle n'est porteur d'un billet d'entrée délivré conformément aux prescriptions de la présente décision.

ART. 2. — Il est interdit aux exploitants de salles de spectacles cinématographiques de se servir de billets d'entrée autres que ceux pris en charge par l'Administration des Contributions Indirectes.

ART. 3. — La mise en vente des billets d'entrée ou de tout bon donnant droit à la remise de ces billets, est interdite en dehors des caisses des salles de spectacles cinématographiques. Les caisses doivent être installées au lieu même de l'exploitation.

ART. 4. — Chaque billet ne donne droit à entrée qu'à une personne. Il ne peut être vendu qu'au prix qu'il porte imprimé, et ne doit être utilisé que pour la catégorie de place à laquelle il correspond, sauf déclassement constaté par la délivrance d'un billet de supplément.

ART. 5. — Les billets de même catégorie doivent être numérotés d'une façon continue. Ils ne peuvent être détachés de carnet à souche ou du rouleau qu'au moment de leur remise aux spectateurs. Ils doivent être employés strictement dans l'ordre des numéros.

ART. 6. — Chaque billet se compose de deux parties : une partie destinée au spectateur et une partie réservée au contrôle.

Cette dernière partie est détachée à l'entrée de la salle par les préposés à cet effet, qui la déposent dans une boîte fermée que seul le Directeur de la salle a la possibilité d'ouvrir et remettent à chaque spectateur la partie du billet qui lui revient.

ART. 7. — Chaque spectateur est tenu de conserver son billet d'entrée jusqu'à la fin de la séance. Il doit le présenter à toute demande qui lui est faite par les préposés de l'exploitant, par les agents du service chargés de la perception de l'impôt sur les spectacles ou par les agents habilités du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique. S'il ne peut satisfaire à cette obligation, il est tenu d'en acquiescer à nouveau le prix d'entrée, et ce, au taux le plus élevé, à moins qu'il ne justifie qu'un taux inférieur lui était applicable.

ART. 8. — En dehors des billets à tarif plein, peuvent seuls être utilisés des billets spéciaux répondant aux conditions suivantes :

1° **BILLET DEMI-TARIF.** Les billets demi-tarif sont réservés aux militaires, aux jeunes des Chantiers de Jeunesse et aux enfants de 4 à 14 ans.

2° **SERVICE.** Ces billets, qui ne donnent lieu à aucune perception, ne peuvent être délivrés qu'aux personnes tenues d'assister au spectacle en raison de l'exercice de leurs fonctions ou de leur profession, dans les conditions déterminées par les règlements en vigueur. Le nom, la qualité et, éventuellement, le numéro de la carte du bénéficiaire devront être portés sur le talon de chaque billet délivré.

3° **EXONERÉS.** Ces billets, qui ne doivent, en aucun cas, donner lieu à paiement d'une redevance quelconque, ni être utilisés pour la rémunération de services, peuvent être délivrés par les exploitants dans les limites fixées par les règlements en vigueur.

4° **TAXE.** Ces billets sont destinés à constater les entrées consenties à titre gratuit par l'exploitant, mais comportant perception des impôts. Leur délivrance peut seulement donner lieu à paiement d'une somme (imprimée sur le billet) représentant forfaitairement cette perception.

ART. 9. — Dans chaque salle de spectacle cinématographique, doit être tenu à jour, en permanence, un registre spécial, délivré au nom de la salle par le Comité d'Organisation. Les prescriptions portées sur ce registre doivent être strictement suivies.

ART. 10. — Les exploitants de spectacles cinématographiques doivent adresser au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique (Service du Contrôle des Recettes) à chaque changement de programme, une déclaration dûment établie et remplie sur les formules remises à cet effet, indiquant notamment :

— les recettes brutes et les recettes nettes de chaque journée, matinée et soirée ;

— les titres des films joués, le distributeur régional ayant loué les films, les conditions de location, la part des recettes revenant à chacun d'eux ;

— le nombre de billets de chaque catégorie employés au cours de la période de programme, avec décompte des recettes brutes réalisées.

ART. 11. — Les agents habilités du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, sur présentation de leur carte individuelle, ont libre accès dans les salles de spectacles cinématographiques pour l'exercice de leur contrôle. Ils peuvent se faire communiquer toutes pièces et documents que les exploitants sont tenus, aux termes des règlements en vigueur, de conserver à la disposition des agents chargés de la perception de l'impôt sur les spectacles.

ART. 12. — La présente décision est applicable dès sa parution dans le journal « LE FILM » dans toutes les localités où la Décision n° 6 du C. O. I. C. n'a pas encore été mise en application.

Paris, le 5 octobre 1943.

Le Comité de Direction :

M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHERÉ.

COMMUNIQUÉS
OFFICIELS DU C.O.I.C.

EXPLOITANTS

L'INTERDICTION DE FUMER
DANS LES SALLES DE CINÉMA
EST FORMELLE

Les autorités d'occupation, ayant constaté que l'interdiction de fumer dans les salles de cinéma n'était pas toujours observée, nous demandent d'attirer l'attention des exploitants sur les responsabilités qu'ils encourrent. Des vérifications vont être faites et des sanctions seront prises à l'égard des directeurs qui ne feraient pas appliquer strictement cette interdiction.

Nous rappelons aux exploitants que nous tenons à leur disposition au Service Exploitation du C. O. I. C. des affiches mentionnant l'interdiction de fumer et destinées à être apposées à la caisse et dans les salles.

PRÉSENTATIONS CORPORATIVES
PARIS

MARDI 12 OCTOBRE 1943

10 h. FRANÇAIS : Mon amour est près de toi (Tobis).

JEUDI 14 OCTOBRE 1943

10 h. ELYSEES-CINÉMA : L'Homme qui a vendu son âme (Minerva).

VENDREDI 15 OCTOBRE 1943

10 h. COLISEE : L'Escalier sans fin (Films Rivers).

MARDI 19 OCTOBRE 1943

10 h. FRANÇAIS : Le Corbeau (Tobis).

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS
PARIS

MARDI 28 SEPTEMBRE 1943

NORMANDIE : Le Corbeau (Tobis).

MERCREDI 29 SEPTEMBRE 1943

OLYMPIA : Mon Amour est près de toi (Tobis).

VENDREDI 1^{er} OCTOBRE 1943

LORD BYRON : Venus aveugle (Consortium du Film).

JEUDI 7 OCTOBRE 1943

ERMITAGE : Tornavara (Pathé-Consortium).

MERCREDI 13 OCTOBRE 1943

COLISEE-AUBERT PALACE : L'Eternel Retour (Dis-cina).

AGENDA FISCAL
DE L'EXPLOITATION

OCTOBRE 1943

DU 1^{er} AU 15 OCTOBRE

• Versement au percepteur des retenues opérées soit sur les salaires et pensions payées en septembre, soit sur les honoraires, redevances, droits d'auteurs ou sociétés.

DU 1^{er} AU 25 OCTOBRE

• Paiement des taxes à la production et de la taxe sur les transactions sur opérations de septembre. A ce sujet, nous rappelons que la taxe sur les transactions à acquitter sur la vente des esquimaux ou bâtonnets glacés dans les cinémas est de 1 % sur les recettes brutes.

• Sociétés. — Vous avez jusqu'au 20 octobre pour régler au bureau de l'enregistrement du siège de la Société le montant par quart de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières (Bénéfices distribués au cours de l'exercice). Déclaration trimestrielle.

ASSURANCES SOCIALES

DU 1^{er} AU 10 OCTOBRE

• Paiement de la double cotisation (Ouvrière et Patronale) et de la cotisation fonds de compensation. A ce sujet, nous rappelons que le taux du fonds de compensation est passé de 2 à 6 % à compter du 1^{er} juillet 1943. Par conséquent, il y a lieu de régler au Service des Assurances Sociales : 4 % + 6 % sur le montant brut des salaires payés.

R. PITON,
Conseil Fiscal.

SERVICE SOCIAL

COTISATIONS POUR LE FONDS
DE COMPENSATION

Le Service Social communique :

Il est rappelé à MM. les Chefs d'entreprises que le taux de la cotisation destinée à alimenter le fonds de compensation visé par l'article 4 de la loi du 26 septembre 1942 a été provisoirement porté depuis le 1^{er} juillet 1943 à 6 % du montant des salaires soumis aux cotisations des Assurances sociales.

Cette cotisation est acquittée comme matière d'Assurances sociales et soumise aux mêmes sanctions ; elle est assimilée au point de vue fiscal aux cotisations des Assurances Sociales.

Le relevé périodique établi à cet effet par l'employeur est adressé au receveur régional des Assurances Sociales qui procède au contrôle des versements.

ŒUVRES SOCIALES

POUR SOUSTRAIRE LES ENFANTS
DE LA CORPORATION
AUX BOMBARDEMENTS AÉRIENS

Les 500 enfants des Colonies de Vacances des Œuvres Sociales du Cinéma qui ont vécu dix semaines de grand air, avec alimentation abondante et exercices sains, soit au château de la Michaudière, à la Ferté-Alais, soit au Collège Jacques-Amyot, à Melun, sont rentrés à Paris les 16 et 18 septembre.

Immédiatement, les Œuvres Sociales du Cinéma se sont préoccupées de recenser les enfants de l'Industrie Cinématographique habitant les quartiers de Paris et de la banlieue les plus exposés aux bombardements afin de les diriger d'urgence vers un lieu de repli qui sera sans doute le château de la Michaudière où ils se trouveront en toute sécurité.

NOUVEAUX PROJETS
DE FILMS AUTORISÉS

(Communiqués par le Service de Production du C.O.I.C.).

13 sept. 1943. ÉCHEC AU ROI (S.U.F.).
20 — LA BELLE SAISON (Gray-Film).
24 — LE VOYAGEUR SANS BAGAGE (Eclair-Journal).

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

PROGRAMME DE PRODUCTION DES FILMS
DOCUMENTAIRES POUR 1943-1944PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR LA PRODUCTION
DES FILMS DOCUMENTAIRES 1943-1944

FILMS	Réalisateur.	Auteur.	Producteur.
SUR LA VOIE D'EAU.....	J. Schiltz.		S.D.A.C.
AUTOMATES ET AUTOMATISME.....	P. Lafond.		Artisans d'Art.
RECORD.....	Dr Ardoin.		Pathé.
EPAVES.....	J. Cousteau.		J. Cousteau.
LE MIRACLE DE L'ÉTANG.....	R. Chanas.		
MACHINES D'ESSAIS.....	J.-J. Delafosse.		J.-J. Delafosse.
LES SONDEURS D'ABIMES.....	M. Ichac.		M. Ichac.
LA VIE D'UNE BRAVE ARMOIRE.....	R. Lucot.		Artisans d'Art.
UNE EXPÉRIENCE DE SURVIE.....	R. Zuber.		
MADRI.....	R. Brunet.		Aurore-Films.
LA VOILE.....	G. Rouquier.		
CLAMOUSE.....	G. Rouquier.		
LE LINOTYPE OU SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT.....	A. Guyot.		
LA VIE ARDENTE DE BERNARD PALISSY.....	J.-C. Carlus.	Cl. Roy.	M.A.I.C.
LA VIE DES HEURES.....	M. Lasseaux.	M. Lasseaux.	M.A.I.C.
LETTRES, VÉHICULES DE LA PENSÉE.....	M. Lasseaux.		
IMAGERIE POPULAIRE.....	Decae		
ATMOSPHÈRE.....	A. Guyot.	R. Peguy.	J. Mineur.
VITESSE ET PESANTEUR.....	J. Tedesco.		Verdet-Kleber.
SIGNALISATION.....		R. Lenhardt.	J.-C. Bernard.
RIEN QU'UNE CHANSON.....			

LISTE DES PROJETS RÉSERVES PAR LA COMMISSION DU FILM DE COMPLÉMENT
AU TITRE DE L'EXERCICE 1943-1944.

Ces projets peuvent être présentés par un producteur agréé, pour leur examen définitif.

FILMS	Réalisateur.	Auteur.
MÉTIER S NOMADES.....	R. Clément.	R. Clément.
CRIME ET BATIMENT.....	R. Lucot.	
LA VIE SECRÈTE DES VISAGES.....	A. Guyot.	A. Guyot.
L'ARDOISIER.....	Salesse-Lavergne.	
MAURICE RAVEL.....		Revelioty.
MODÈLES RÉDUITS.....		F. Mazeline.
LE RAT, ENNEMI PUBLIC N° 1.....		S. Griboff.
PONTS DE FRANCE.....	S. Griboff.	
CHANSONS DE RUES.....	R. Brunet.	
VOUVRAY..... 14.692.....	E. Lallier.	
LA JOIE EN MARCHÉ.....	L. Cuny.	L. Cuny.
LE FEU, MAÎTRE ET SERVITEUR DU MONDE.....	R. Mariaud.	R. Mariaud.
LE VILLAGE ENLOUTI.....	P. Delannoy.	
RYTHME DES HEURES.....	G. Régner.	G. Régner.
CONQUÊTE DE LA VITESSE.....	G. Régner.	G. Régner.
OPÉRETTE VILLAGEOISE.....	F. Mahuzier.	
FILS, FILEUSES ET FÈES.....	R. Mariaud.	R. Mariaud.
GARDES-PÊCHE.....	P. Lafond.	
UN FLEAU MODERNE, LES RATS.....	Dr Thevenard.	
JULES VERNE.....	Missir.	
HISTOIRE DU RAYON X.....	R. Verdier.	
PILE OU FACE.....	M. Ichac.	
VOUS N'ÊTES PAS OU VOUS CROYEZ.....		M. Labro.
PAR LE TROU DE LA SERRURE.....		
LE CHARDON.....		
QUI ES-TU ?.....		
HAUTE ÉCOLE.....	A. Guyot.	
LA MONTRE.....	R. Verdier.	
A LA BELLE ENSEIGNE.....	R. Lucot.	
LES TOITS BLEUS.....	R. Lucot.	
LE PROBLÈME DU TEMPS.....		
OISONS.....		
VERS LES CIMES.....		
JUIN.....	S. Griboff.	
PLONGEONS.....	M. Cloche.	
LE CHEF D'ORCHESTRE.....		
VOYAGE AUTOUR DE L'IMAGINAIRE.....		
LE CHANT DE LA FORÊT.....		
L'EAU.....		
VILLAGES OUBLIÉS.....		
LES ORCHIDÉES.....		
DRESSEURS ET DOMPTEURS.....		
LE DERNIER FÉTICHE.....		
LE MIRACLE DE LA LUMIÈRE.....		
L'HOMME.....		
L'OR.....		

Les projets ne figurant pas sur ces listes ne sont pas retenus.

Le nombre des projets réservés étant largement suffisant pour couvrir les besoins de la production des films documentaires de l'exercice 43-44, il n'est plus accepté, en principe, le dépôt de nouveaux projets.

LETTRE A L'EXPLOITANT
IL Y A DE L'ÉCHO !

Si ça continue, je vais prendre une veillesse comme secrétaire, afin de classer le courrier que m'adressent les directeurs. Une grande famille où l'on ne s'aide guère, avais-je écrit en parlant du cinéma. Ah ! que c'est vrai, disent les uns avec une amertume bien justifiée. Pas du tout, s'écrient les autres... Et ils donnent la preuve de leur bon cœur et de leurs sentiments humanitaires.

Un exploitant de Colombes suggère le versement d'une prime de cinq francs par place pendant un délai qu'il ne fixe pas, afin de constituer un fond de caisse de secours.

Bravo ! j'étais sûr d'être entendue. Mais, comme vous le lirez par ailleurs, la question des secours est à l'ordre du jour. Du 6 au 12 octobre, toute la corporation va cotiser. En outre, tous autres dons sont acceptés cordialement. Croyez-le ! La caisse ne sera jamais assez riche pour effacer toutes les misères.

Quarante-cinq salles détruites ou sévèrement endommagées, voilà le bilan actuel, et je puis même dire qu'il est incomplet, car on signale encore dans le Nord de nouveaux sinistres.

Directeurs-exploitants, vous allez montrer tous que vous êtes humains et solidaires. Votre geste aura pour tout le pays, croyez-le, une grande valeur d'exemple.

Et c'est dans cet espoir que je vous envoie les compliments anticipés et nettement survoltés de

LA LAMPE EE SECOURS.

PUBLICITÉ

NOUVEAU RÉGIME CONCERNANT
L'EMPLOI DU PAPIER ET DU CARTON
EN PUBLICITÉ

Nous donnons ci-dessous les passages les plus directement intéressants pour nos lecteurs de la Décision H-27, du 3 août 1943, du Répartiteur Chef de la Section du Papier et du Carton de l'Office Central de Répartition des produits industriels. Cette Décision remplace le Titre III de la Décision H-21, dont nous avons donné des extraits dans notre numéro 50 du 10 octobre 1942. La Décision H-27 est publiée au Journal officiel du 10 août 1943, pages 2103 à 2108.

Ministère de la Production Industrielle
et des Communications.

CHAPITRE II

TITRE III a

SECTION I

ART. 53 a. — Sauf dérogation, l'emploi du papier et du carton n'est autorisé que pour les articles figurant sur la liste ci-après et sous les réserves formulées aux articles 54 a à 99 a du présent titre :
Affiches, pancartes et tableaux.
Agendas.

Billets de spectacles, cartes et tickets d'entrée.
Blocs éphémérides.
Blocs-notes, blocs sténos.

Calendriers éphémérides.
Calendriers de poche.
Carnets.

Cartes d'identité, de membre de société, etc.
Cartes-lettres.

Cartes de correspondance et cartes postales.
Catalogues, dépliant, notices et tarifs.

Circulaires.
Copies de lettres.

Encarts.
Enveloppes.
Étiquettes.

Faire-part.

NOUVEAU RÉGIME DE L'EMPLOI DU PAPIER ET DU CARTON EN PUBLICITÉ

Imprimés commerciaux, administratifs et professionnels.

Journaux et publications, quotidiens et périodiques.

Livres, brochures et albums.

Programmes de spectacles et manifestations diverses.

SECTION II

ART. 54 a. — *Limitation de fabrication.* — Il est interdit de fabriquer ou d'imprimer les articles de papier ou carton énumérés ci-après :

Billets doubles de faire-part, à l'exception des lettres-enveloppes dites portefeuilles ou fermoirs ;

Cartes-lettres doubles, c'est-à-dire comportant une feuille supplémentaire collée, en vrac ou en blocs ;

Cartes de souhaits à l'occasion de fêtes ou d'anniversaires ;

Enveloppes doublées ;

Enveloppes longues de format 225 x 100 ou approchant (dit américain).

SECTION VI

Imprimés et façonnés divers.

ART. 65 a. — *Limitation de fabrication.* — Il est interdit de fabriquer, imprimer et éditer les articles de papier ou carton énumérés ci-après :

Almanachs ;

Bulletins, revues et journaux intérieurs d'entreprise.

Programmes de spectacles et manifestations diverses utilisant plus d'une feuille de format in-quarto carré (21 x 27 cm.) ou la surface équivalente.

SECTION VII

Publicité et articles publicitaires.

ART. 67 a. — *Définition.* — Les règles fixées par les articles 68 a à 72 a ci-après sont applicables à l'emploi du papier et du carton pour toutes formes de publicité commerciale, industrielle ou financière.

Sont notamment considérés comme moyens de publicité et soumis auxdites règles :

a) Les affiches, pancartes et tableaux ;

b) Les catalogues, dépliants, notices, tarifs, les documents imprimés ou photocopiés accompagnant les offres et devis ;

c) Les ouvrages, bulletins, revues et journaux publiés par des entreprises ou des groupements d'entreprises, même s'ils offrent un caractère artistique, scientifique ou technique ;

d) Les pages publicitaires des annuaires et répertoires industriels, commerciaux et professionnels ;

e) Tous objets de papier ou de carton portant une marque commerciale et distribués gratuitement ou vendus à un prix notablement inférieur à leur valeur.

ART. 68 a. — *Publicité par voie de la presse.* — La publicité insérée dans les journaux et publications périodiques n'est pas visée par la présente décision.

ART. 69 a. — *Interdiction de fabrication.* — Il est interdit de fabriquer, imprimer ou éditer les articles de papier ou de carton énumérés ci-après, lorsqu'ils possèdent le caractère publicitaire défini à l'article 7 a, paragraphe c :

Agendas,
Blocs,
Buvards,
Calendriers,
Carnets,
Menus et cartes de vins.

ART. 70 a. — *Notices et brochures publicitaires.* — Sont interdits la distribution à la main dans les rues et lieux publics, des notices et brochures publicitaires, leur remise à domicile dans les boîtes à lettres particulières, leur dépôt sur des tables ou étagères à disposition du public ainsi que leur impression en vue de leur distribution par les voies énumérées ci-dessus.

Ne sont pas frappés de cette interdiction les catalogues proprement dits accompagnés du ta-

rif portant l'indication du prix auquel sont vendus les objets offerts à la vente.

ART. 71 a. — *Règles d'affichage.* — La surface de chaque affiche ne pourra excéder 4 mètres carrés. En cas d'emploi de papier de fond, la surface du fond restant apparente après pose de l'affiche ne pourra excéder la surface de l'affiche elle-même. L'affiche sur papier ou carton dont la surface dépasse 4 mètres carrés ne pourra être posée que si elle a été imprimée avant le 16 septembre 1942 et si elle porte de façon apparente la mention de l'année d'impression et pour 1942 l'indication du mois. Sur un emplacement continu d'affichage, dont la surface excède 40 mètres carrés, il ne devra être apposé, pour un même annonceur, qu'une surface totale d'affiches inférieure ou égale au dixième de la surface de l'emplacement. Si la surface de l'emplacement est inférieure ou égale à 40 mètres carrés, il ne devra être apposé, pour un même annonceur, que 4 mètres carrés d'affiches au maximum.

ART. 72 a. — *Limitation de format et de poids.* — Sont interdites l'impression et l'édition des articles publicitaires énumérés ci-après :

Catalogues et brochures similaires dont le format excéderait l'in-quarto carré (21 x 27 centimètres) ou une surface équivalente et pesant au total plus de 60 grammes si l'impression est en une couleur et plus de 70 grammes si l'impression est en plusieurs couleurs.

Notices, circulaires, dépliants et tous imprimés similaires d'une surface supérieure à celle de l'in-octavo carré (21 x 13,5 cm.).

Toute publicité dans une publication à longue périodicité ou périodicité irrégulière (annuaires, guides touristiques ou de transports, catalogues, programmes de spectacles, etc.) utilisant dans son ensemble, pour un même annonceur, une surface supérieure à une page de ladite publication ou une surface supérieure à l'in-octavo carré rogné (105 x 21 cm.) lorsque la page entière de la publication n'atteint pas cette surface.

CHAPITRE III a

Règles concernant l'emploi du papier dans la correspondance et la photocopie et dans la confection et l'emploi de factures, quittances, reçus, bulletins de commandes, etc. et d'actes et marchés.

ART. 88 a. — *Règles concernant la correspondance.* — 1° Il est interdit de livrer et de se faire livrer du papier à lettre commercial ou administratif de format autre que 21 x 27 cm. ou que ses dérivés de dimensions moindres, tels qu'ils sont énumérés dans la norme Afnor Q 1-1 ;

2° Toutes les fois que la longueur de la correspondance le permet, il doit être fait usage de papier à lettres de format maximum 13,5 x 21 cm. (format memorandum) ;

3° Les lettres écrites à la machine doivent être faites avec un petit interligne à l'intérieur d'un même paragraphe ; le grand interligne ne peut être employé que pour la séparation des paragraphes entre eux ;

4° Lorsque le texte d'une lettre ne peut pas être contenu sur une seule page, la lettre doit être continuée sur le verso de la même feuille, si le défaut d'opacité du papier ne l'interdit pas ;

5° Les marges, les hauts et les bas de pages doivent être réduits au minimum ;

6° Il est interdit de livrer et de se faire livrer des bordereaux d'envoi, constitués d'un feuillet simple ou double, dont les dimensions développées dépassent celles du format 21 x 27 cm. et dont la force est supérieure à 64 gr./m² ;

7° En tête des lettres de correspondance commerciale ou administrative, il doit être porté des lettres ou signes permettant d'identifier la personne qui a établi le document ;

8° Sauf les cas d'obligation légale, il est interdit de demander à son correspondant, client ou fournisseur, l'envoi de lettres en plus d'un exemplaire ou accompagnées de copies.

ART. 89 a. — *Règles concernant la photocopie.*

1° Il est interdit de livrer et de se faire livrer du papier duplicateur de format autre

que 21 x 27 cm. ou que ses dérivés de dimensions moindres, tels qu'ils sont énumérés dans la norme Afnor Q 1-1 ;

2° Les documents établis sur papier duplicateur doivent être exécutés avec le petit interligne à l'intérieur d'un même paragraphe ; le grand interligne ne peut être employé que pour la séparation des paragraphes entre eux ;

3° Les marges de documents photocopiés doivent être réduites au minimum. Elles ne doivent pas dépasser 3 cm. à gauche du texte, 3 cm. en haut et en bas de la page. Les en-têtes doivent être également réduits au minimum ;

4° Il est interdit de livrer et de se faire livrer et d'employer du papier de force supérieure à 80 gr. pour impression recto-verso au duplicateur et du papier de force supérieure à 64 gr. pour impression recto seulement ;

5° L'emploi de couvertures et pages de garde est interdit dans la présentation d'ouvrages exécutés au duplicateur ;

6° Il est interdit de photocopier les documents qui doivent être tirés à plus de 300 exemplaires ;

7° En tête ou à la fin des documents photocopiés, il doit être porté des lettres ou signes permettant d'identifier la personne qui a exécuté le document original et celle qui l'a photocopié. Le chiffre du tirage doit également être porté en tête du document.

ART. 90 a. — *Règles concernant l'emploi des enveloppes, sachets et pochettes.* — Les papiers de correspondance administrative, commerciale ou industrielle et les papiers courants d'affaires ne peuvent être enfermés dans des enveloppes, sachets ou pochettes dont le format dépasse les limites indiquées ci-après, d'après le poids des plis visés par les tarifs postaux :

a) Si le pli ne pèse pas plus de 20 gr., l'enveloppe ne doit pas dépasser le format de 155 x 125 mm. ;

b) Les enveloppes de format compris entre 155 x 125 mm. et 225 x 150 mm. ne peuvent être employées que pour des plis pesant au moins 20 gr. ;

c) Les enveloppes de format compris entre 225 x 150 mm. et 285 x 225 mm. ne peuvent être employées que pour des plis pesant au moins 50 gr. ;

d) Les enveloppes de format supérieur à 285 x 225 mm. ne peuvent être employées que pour des plis pesant au moins 100 gr.

ART. 92 a. — *Règles concernant l'emploi du papier dans la confection et l'emploi de factures, quittances, reçus, bons de dépense, bulletins de commande et de livraison et tous autres papiers analogues.* — 1° Il est interdit d'imprimer, de livrer et de se faire livrer des factures, quittances, reçus, bons de dépense, bulletins de commande, de livraison et tous autres papiers analogues constitués d'un feuillet simple ou double, dont les dimensions développées dépassent celles du format 21 x 27 cm. et dont la force est supérieure à 64 gr. ;

2° Toutes les fois que la longueur des inscriptions à porter sur lesdits papiers le permet, il doit être fait usage du format le plus réduit possible, parmi les sous-multiples du format 21 x 27 cm. ;

3° Lorsque les inscriptions ne peuvent être contenues sur une seule page, le verso doit être utilisé si le défaut d'opacité du papier ne l'interdit pas ;

4° En tête des documents énumérés au paragraphe 1° du présent article, il doit être porté des lettres ou signes permettant d'identifier la personne qui a établi le document.

ART. 94 a. — *Règles concernant l'emploi du papier dans la confection d'actes et contrats.* — Il est interdit d'établir ou de faire établir des exemplaires, copies, expéditions, extraits d'actes et contrats en nombre supérieur à celui exigé par les textes législatifs ou réglementaires en vigueur.

Il est interdit de stipuler dans un contrat l'établissement d'un nombre d'exemplaires, copies, expéditions, extraits en nombre supérieur à celui exigé par les textes législatifs ou réglementaires en vigueur.

Le Présent :

LA COMÉDIE QUI A RÉALISÉ LA PLUS FORTE RECETTE D'EXCLUSIVITÉ A PARIS

DOMINO

D'APRÈS LA PIÈCE DE MARCEL ACHARD
RÉALISATION DE ROGER RICHEBÉ

7.082.363 frs
en 8 semaines au *Paramount* !

C'EST UNE PRODUCTION
les Films Roger Richebé
15, AV. VICTOR-EMMANUEL III — PARIS.

C.FINEL

Une histoire vécue dans un cadre vrai !

Un Film de LÉON POIRIER

LA DORDOGNE A PRÊTÉ SES RIVES ET SES CHATEAUX POUR LES EXTÉRIEURS...

Jeanne

UNE PRODUCTION GAUMONT DISTRIBUÉE PAR LA C.P.L.F. GAUMONT

UNE PRODUCTION GAUMONT VUE PAR

MARCEL PAGNOL

Arlette et l'Amour

DISTRIBUTION C.P.L.F. GAUMONT

L'Avenir :

ON TERMINE LA RÉALISATION DE

VOYAGE sans ESPOIR

UN FILM DE CHRISTIAN JAQUE
SCÉNARIO DE P. MAC ORLAN
ADAPTATION DE MARC-GILBERT SAUVAJON

Toute la Presse en parle !

C'EST UNE PRODUCTION
les Films Roger Richebé
15, AV. VICTOR-EMMANUEL III — PARIS

C.FINEL

CHRISTINA SÖDERBAUM dans
Offrande AU BIEN-AIMÉ
UN FILM DE VEIT HARLAN

dramatique humain... poignant...

PROCÉDÉ Agfacolor

UN FILM EN COULEURS

L'INNOCENTE PÊCHERESSE
une tragi-comédie "truculente" et "Rabelaisienne"

présentation prochaine

UN FILM EN COULEURS

PROCÉDÉ Agfacolor

LE LAC AUX CHIMÈRES
un film de VEIT HARLAN

un amour de jeunesse... des paysages merveilleux!

CHRISTINA SÖDERBAUM dans

PROCÉDÉ Agfacolor

UN FILM EN COULEURS

3 FILMS EN COULEURS

TOBIS 1943-44

TROIS DES PLUS GRANDES SALLES DE NANTES DÉTRUITES PAR LES BOMBARDEMENTS

Au cours du bombardement du centre de Nantes par l'aviation anglo-américaine, le jeudi 16 septembre, trois des plus importantes salles de cette ville ont été sinistrées : ce sont le Katorza (850 places), 2, rue Molière, entièrement détruite; l'Olympia (780 places), 1 bis, rue Franklin, et le Majestic (950 places), 2, place René-Rouhier, partiellement détruites.

ADMINISTR. RÉDACTION
29, rue Marsoulan, Paris (12^e). Tél.: Diderot 85-35 (3 lignes groupées). Adresse télégraphique: LACIFRAL, Paris. Compte chèques postaux: n° 702-66, Paris. Registre du Commerce, Seine n° 216-468 B.

Une assemblée générale d'information de la Fédération Professionnelle du Film a eu lieu le 26 septembre

Le Film a donné le compte rendu dans son précédent numéro de la réunion d'information du 14 septembre, au cours de laquelle les salariés de l'Exploitation ont approuvé le principe d'une Charte Corporative du Cinéma.

Le dimanche 26 septembre, une nouvelle réunion, organisée cette fois par la Fédération Professionnelle du Film et groupant tous les salariés (cadres et maîtres, ouvriers et employés) de la Production, de la Distribution et des Industries Techniques du Cinéma, s'est tenue dans la salle du Select-Pathé.

Il s'agissait également de la Charte Corporative du Cinéma. M. Girbal, qui présidait la séance, donna d'abord la parole à M. Baron, secrétaire général du C.O.I.C., qui avait été invité à assister à cette réunion et qui rappela brièvement comment, au sein même du Comité du Cinéma, les problèmes d'application de la Charte du Travail étaient actuellement réglés par des commissions tripartites.

Pierre Marty, Président du Syndicat des Cadres de la Fédération Professionnelle du Film, fit ensuite un remarquable exposé, expliquant avec clarté et précision les innovations et améliorations sociales apportées par la Charte du Travail et l'avantage que tous les membres de l'Industrie Cinématographique avaient de voir les Comités sociaux se transformer en une corporation du cinéma.

M. Ardiot, secrétaire des Cadres de l'Exploitation, prit ensuite la parole pour donner au nom de son syndicat une approbation complète à l'exposé de Marty.

Puis M. Letué, secrétaire du Syndicat des opérateurs-projectionnistes, rappela que déjà un bon travail social avait été accompli au C.O.I.C. et que l'adoption de la Charte corporative proposait l'avantage de pouvoir enfin créer une corporation du cinéma où tous les éléments — patrons, cadres, ouvriers et employés — seraient représentés à égalité.

Après une discussion provoquée par des collaborateurs de Création au sujet des syndicats de cette branche de l'Industrie, les assistants approuvèrent à une très forte majorité le principe de la Charte Corporative.

TROIS DES PLUS GRANDES SALLES DE NANTES DÉTRUITES PAR LES BOMBARDEMENTS

Au cours du bombardement du centre de Nantes par l'aviation anglo-américaine, le jeudi 16 septembre, trois des plus importantes salles de cette ville ont été sinistrées : ce sont le Katorza (850 places), 2, rue Molière, entièrement détruite; l'Olympia (780 places), 1 bis, rue Franklin, et le Majestic (950 places), 2, place René-Rouhier, partiellement détruites.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

N° 74

9 OCTOBRE 1943

12 Fr.

ABONNEMENTS
France et Colonies: Un an, 180 fr. — Union Postale: 300 fr. — Autres Pays: 375 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.



Annie Ducaux et André Luguet dans l'excellente comédie cinématographique réalisée par Pierre Billon et produite par André Hunebelle (P.A.C.). Ce film, que distribue Eclair-Journal, est l'un des meilleurs de l'année et remporte actuellement un immense succès au « Paramount » de Paris où il a totalisé plus d'un million de recettes, au cours de sa première semaine d'exclusivité. (Photo Eclair-Journal).

L'activité de la Chambre Internationale du Film

Du 23 au 29 septembre s'est tenue à Bruxelles une réunion commune de la Commission des Droits d'auteurs de la Chambre Internationale du Film et de délégués de l'Association Internationale des Sociétés de Droits d'auteurs.

Le 15 octobre, aura lieu à Prague une assemblée du Conseil général de la Chambre Internationale du Film. Des problèmes d'ordres divers, exploitation, distribution, échange, droits d'auteurs, ainsi que des questions administratives figureront à l'ordre du jour de cette réunion.

Le 12^e programme « Arts - Sciences - Voyages » au cinéma des Champs-Élysées

Le nouveau et douzième programme d'« Arts-Sciences-Voyages » comprend cinq films, tous inédits, avec notamment deux films du Centre des Jeunes de Nice, *Manosque*, pays de Jean Giono, de Georges Régnier et *Mémoires des Maisons mortes*, de Paul Gilson. Tous deux appartiennent plus au film d'art qu'à la fantaisie qu'au vrai documentaire.

D'abord, *Manosque*, qui illustre avec les paysages de ce petit village désolé de la haute Provence des passages déclamés des livres de Giono, est d'une poésie sans émotion trop marquée d'intellectualisme. *Mémoires des Maisons mortes*, qui rappelle quelque peu la formule des films d'avant-garde d'il y a quinze ans, ne prend un peu de gâté qu'avec l'épisode final, qui anime les tableaux de Chéret; mais la manière toute de fantaisie et de stylisation légère, aérienne, de ce peintre n'appelait pas la « rematérialisation » de ses modèles par des acteurs et par des danseuses.

La Naissance de la Soie, de Pierre Lafond, est précis, méthodique et un peu didactique; du moins apprend-on quelque chose; le film est intéressant et agréable.

Les émissions de télévision viennent de reprendre à Paris

La télévision, dont on n'avait guère parlé depuis la guerre, mais qui était à l'ordre du jour en 1939, vient de faire sa réapparition à Paris. Le 29 septembre, devant de nombreuses personnalités des arts et des lettres dont M. Hautecœur, Directeur général des Beaux-Arts, ont été inaugurés les studios de la station Télévision-Paris, installés dans les locaux de l'ancien Magic-City, rue de l'Université, qu'elle partage avec les services de Télévision de la Radiodiffusion Nationale.

Le public était réparti en deux salles, l'une supérieure, où se donnait le spectacle de variétés, de théâtre et de cinéma télévisé; l'autre, inférieure, où étaient projetées les images transmises par télévision. Des écrans récepteurs étaient également installés dans les hôpitaux militaires et les foyers des soldats des autorités occupantes.

Comme avant la guerre, c'est la

Tour Eiffel, dont l'antenne de télévision vient d'être remise en état, qui a diffusé les images enregistrées par deux caméras dans le studio de la rue de l'Université. L'analyse comporte 441 lignes entrelacées avec 50 demi-images par secondes, donnant pour un écran de 40 centimètres de côté des éléments d'images de l'ordre d'un millimètre de hauteur, ce qui constitue un progrès appréciable sur les anciennes transmissions, mais reste encore très inférieur à la finesse de grain de l'image cinématographique.

La Télévision-Paris pense pouvoir équiper prochainement quelques salles à Paris avec des récepteurs standards analogues à ceux qui seront mis, quand les circonstances le permettront, à la disposition de la clientèle privée par les fabricants. Pour les salles de réception publiques qui seront équipées sous peu, les écrans seront de grandes dimensions : 1 m. 40 x 2 m. 40 et 2 m. x 3 m.

« Tornavara » en exclusivité à l'Ermitage et à l'Impérial

Après cinq semaines d'exclusivité à l'Ermitage et à l'Impérial, *Adieu Léonard* vient de céder la place à la nouvelle production de Nova Film que distribue Pathé-Consortium : *Tornavara*, réalisation de Jean Dréville, d'après le roman de Lucien Maulvaut, avec Mila Parély, Pierre Renoir, Jean Chevrier, Jean Servais, Elisa Luis.

« L'Eternel Retour » sortira en exclusivité le 13 octobre au Colisée et à l'Aubert-Palace

La nouvelle production d'André Paulvé (Discina) *L'Eternel Retour*, un grand film de Jean Delannoy renouvelé par son auteur Jean Cocteau de la célèbre légende de Tristan et Yseult, sortira en exclusivité à Paris, le 13 octobre prochain, au Colisée et à l'Aubert-Palace.

On sait que Madeleine Sologne, Jean Marais, Jean Murat et Junie Astor sont les principaux interprètes de cette production qui s'annonce comme une grande réussite artistique et spectaculaire.

IMPORTANTES NOMINATIONS A L'A.C.E.-TOBIS

L'A.C.E. et la Tobis annoncent quelques modifications dans leur organisation intérieure.

M. Jean BRUNIER, Directeur de Location de la Grande Région Parisienne, est nommé Directeur de Location A.C.E. pour toute la France. Cette nomination importante est la consécration d'une brillante activité reposant sur une large expérience.

M. René LAFUITE continue à assurer la Direction de la Location Tobis dont il a pris la charge depuis août 1940.

M. Daniel BAUBY, jusqu'à présent Directeur Régional de l'A.C.E., est nommé Directeur des ventes et de l'organisation des Agences des Sociétés A.C.E. et Tobis. Ainsi, M. Daniel BAUBY assistera directement M. Emil REINEGGER, Directeur Général des Sociétés A.C.E. et Tobis.

La Direction Générale de la Presse et de la Publicité des Sociétés A.C.E. et Tobis est assurée par M. COLIN-REVAL, assisté de M. JEAN LAURANCE, Chef de Presse et de Publicité de la Tobis et d'un titulaire qui sera désigné prochainement pour la Presse et la Publicité A.C.E.

Pierre Michaut.

AGENDA DE LA PRODUCTION

15 septembre au 9 octobre 1943

FILMS TERMINES

LA FERME AUX LOUPS (Continental) (29 sept. 43).
LE CIEL EST A VOUS (Ploquin) (9 oct. 43).

FILMS COMMENCES

LE CARREFOUR DES ENFANTS PERDUS (Léo Joannon de la M.A.I.C.) (4 oct. 43).
LE VOYAGEUR SANS BAGAGE (Eclair-Journal) (4 oct. 43).
LA RABOUILLEUSE (Fernand Rivers) (17 sept. 43).
LA VIE DE PLAISIR (Continental-films) (27 sept. 43).

"Les Enfants du Paradis" et "La Boîte aux Rêves" sont interrompus depuis le 9 septembre

La fermeture des studios de Nice, qui a eu lieu le 9 septembre à la suite des événements d'Italie, a eu une conséquence grave pour la production cinématographique française : deux films se sont trouvés interrompus en pleine réalisation. *La Boîte aux Rêves*, que tournait Yves Allégret avec Viviane Romance, et la grande production que Marcel Carné avait commencée le 17 août : *Les Enfants du Paradis*. Ces deux films étaient des productions de la société française Scapara.

Marcel Carné, ses techniciens et les acteurs, dont Arletty, J.-L. Barrault, Marcel Herrand, sont rentrés à Paris et attendent qu'une décision soit prise au sujet de leur film pour lequel une grandiose reconstitution du Boulevard du Crime en 1830 avait été construite à la Victorine.

La Direction Générale de la Cinématographie Nationale et le C.O.I.C. recherchent actuellement une solution qui permette de réduire au minimum cette interruption.

La réalisation du "Ciel est à vous" touche à sa fin

Après quatre mois de travail, la réalisation de la grande production des Films Raoul Ploquin, *Le Ciel est à vous*, que tourne depuis le 24 mai Jean Grémillon, touche à sa fin. Les dernières prises de vues ont lieu actuellement à l'aérodrome de Bron, près de Lyon. Ce film peut être d'ores et déjà considéré comme l'une des plus importantes productions tournées en France au cours de ces dernières années. En dépit de toutes les difficultés inhérentes au sujet et aux circonstances actuelles, Raoul Ploquin a su mener courageusement à bien une œuvre particulièrement délicate et ardue dont il doit être félicité dès maintenant.

ÉCLAIRAGES INTÉRIEURS
PAR TUBES FLUORESCENTS

BUREAUX :
51, r. des Ecoles, PARIS-V
Tél. : ODE 51-60

Louis Daquin termine à Chamonix les extérieurs de "Premier de Cordée"

Nous avons les meilleures nouvelles de *Premier de Cordée*. Après avoir tourné au Chauderai du Tacul, dans les séracs du Glacier du Géant, dans le Couloir des Droites, sous la menace constante des avalanches de pierres, aux Courtes, à l'Arête Sud du Moine (3.300 m., 2 heures 1/2 d'escalade depuis le Refuge du Couvercle à 2.687 m.), au Signal des Tours où Le Vigan a brillamment effectué sa première descente en rappel, toute la troupe a quitté la haute montagne et se trouve maintenant dans la Vallée de Chamonix pour terminer les extérieurs du film. On devra refaire,



Louis Daquin, Agostini et Bac sont prêts à « entrer en action ». (Photo Pathé).

au Brévent, avec le remplaçant de Roger Pigaut, toutes les scènes tournées avec ce dernier ; André Le Gall qui a recueilli une succession difficile s'en montre digne.

Les prises de vues en Studio commenceront aux environs du 15 octobre. La durée en sera d'environ trois semaines. Le réalisateur, Louis Daquin, Philippe Agostini, chef opérateur, tous les techniciens, les artistes eux-mêmes, reviendront de Chamonix complètement transformés par la vie qu'ils ont menée pendant près de quatre mois. Tous ont montré un courage indomptable en présence de difficultés qu'il faut renoncer à décrire.

Marcel Martin tourne un film sur "Le Tennis à travers les Ages"

Marcel Martin, le réalisateur des deux excellents documentaires de propagande sportive, *L'Appel du Stade* et *Forces sur le Stade*, a commencé le 17 septembre un nouveau film : *Le Tennis*, production des films J.-K. Raymond-Millet, que distribuera Minerva.

Ce documentaire, réalisé sous le haut patronage du Commissariat général aux Sports, montrera l'histoire du jeu de tennis à travers les âges. A cet effet, on a dû confectionner 175 costumes d'époques diverses. Le champion Henri Cochet est le conseiller technique et l'interprète de ce film dont les prises de vues sont assurées par Lucien Joulin et Jacques Robin. Madeleine Lefèvre est l'assistante de Marcel Martin. Costumes dessinés par Rosine Delamare.

FILMS EN COURS DE RÉALISATION

STUDIOS

BILLANCOURT

PIERRE ET JEAN (Continental). Réal. : André Cayatte. Régie : G. Metchikian. Interpr. : Renée Saint-Cyr, Jacques Duménil, Gilbert Gil, N. Roquevert, B. Lancret, René Génin. Commencé le 30 août 1943.

BUTTES-CHAUMONT

L'ILE D'AMOUR (Sigma). Réal. : Maurice Cam. Dir. de prod. : J. Mugeli. Régie : G. Charlys. Chef opér. : A. Thomas. Décors : R. Druard. Interpr. : Tino Rossi, Joséphine Gail, Lillia Verti, Ed. Delmont, Charpin, M. Vitold. Commencé en ext. le 8 sept. 43 et en studio le 8 oct. 43.

Après un mois d'extérieurs dans la région de Cannes et au Trayas, la troupe de Maurice Cam est rentrée à Paris où elle tourne depuis hier les intérieurs.

NEUILLY

LA VIE DE PLAISIR (Continental). Réal. : Alb. Valentin. Dir. de prod. : André Hoss. Régie : Bénédict. Chef opér. : Cotteret. Décors : G. de Gastyne. Int. : Alb. Préjean, Claude Génia, A. Clariond, Jean Paquis, Deniaud, J. Servais, Escande, P. Magnier, N. Roquevert, Y. Laffon, R. Karl. Commencé le 27 septembre 43.

FRANÇOIS 1er

LA RABOUILLEUSE (Fernand Rivers). Réal. : Rivers. Régie : André Roy. Chef opér. : Bachelet. Décors : Ménéssier. Int. : Fernand Gravey, Suzy Prim, Larquey, J. Toulout, J. Erwin, A. Brunel, R. Galle, C. Fontenay. Commencé le 17 sept. en ext. et le 22 sept. en studios.

PATHE

(Joinville et Francœur)

JE SUIS AVEC TOI (C.I.C.C.). Réal. : Henri Decoin. Dir. de prod. : Christian Stengel. Chef opér. : Nicolas Hayer. Décors : Lucien Aguetand. Régie : M. Saurat. Interprètes : Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, Bernard Blier, Jean Meyer, Denise Bonod, Louvigny, Luce Fabiole, Deniaud, Liliane Bert. Commencé le 2 août 1943, en extérieurs, à Saint-Germain.

L'AVENTURE EST AU COIN DE LA RUE (Bervia-Films). Réal. : J.-D. Norman. Dir. de prod. : R. Blondy. Régie : M. Bryau. Chef op. : A. Renoir. Décors : R. Hubert. Int. : R. Rouleau, Michèle

Alfa, Rol. Toutain, J. Paridès, Suzy Carrier, Denise Grey, Palau, Genin, M. Gary, Michel Vitold. Commencé le 6 sept. 43.

SAINT-MAURICE-GAUMONT

VOYAGE SANS ESPOIR (Films Richebé). Réal. : Christian-Jaque. Dir. de prod. : Edmond Lepage. Chef opér. : Robert Le Febvre. Décors : Robert Gys. Régie : Pillon. Interprètes : Jean Marais, Simone Renant, Paul Bernard, Lucien Coedel, Louis Salou, Ky-Diyan, Brochart. Commencé le 5 août 1943.

D'importantes scènes de ce film ont été réalisées à la Gare d'Orsay. Les prises de vues se termineront vers le 20 octobre.

COUP DE TÊTE (C.C.F.C.). Réal. : René le Hénaff. Dir. de prod. : Ed. Harispura. Régie : Raskin. Chef op. : René Gaveau. Décors : J. Colombier. Int. : Jean Tissier, Pierre Mingand, Joséphine Gail, Alerme, J. Baumer, A. Rignault, J. Fusier Gir. Marcel André. Commencé le 9 sept. 43.

BOULOGNE ET PHOTOSONOR

LE CARREFOUR DES ENFANTS PERDUS (Léo Joannon de la M.A.I.C.). Réal. : Léo Joannon. Dir. de prod. : Georges Bernier. Régie : Brouquière. Chef opér. : Toporkoff. Décors : Dumesnil. Interprètes : René Dary, Reggiani, A.-M. Julien, Jean Mercanton, Raymond Bussières, Bréal, Janine Darcey, Mino Burnay, Charles Lamontier. Commencé le 4 oct. 1943.

EXTERIEURS

CHAMONIX

PREMIER DE CORDEE (Ecran Français-Pathé Cinéma). Réal. : Louis Daquin. Dir. de prod. : Louis Vignat. Régie : Le Brunant. Chef opér. : Agostini. Décors : Aguetand. Interprètes : A. Le Gall, Irène Corday, Maurice Delaitre, Jean Davy, Yves Furet, Maurice Baquet, Lucien Blondeau, Mona Doll, Roger Blin, Jean Meyer, Yves Deniaud, Robert Le Vigan. Commencé le 15 juin 1943.

SENILIS

LE VOYAGEUR SANS BAGAGE (Eclair-Journal). Réal. : Jean Anouilh. Dir. de prod. : Léo Carré. Régie : Le Brunant. Chef opér. : Ch. Matras. Décors : J. Krauss. Interprètes : Pierre Fresnay, Blanchette Brunoy, Pierre Renoir, Marguerite Deval, Sylvie, Brochart. Commencé le 4 sept. en extérieurs à Senlis. Intérieurs prévus pour le 15 octobre, à Saint-Maurice.

FILMS EN PRÉPARATION

OCTOBRE

LE BAL DES PASSANTS (U.T.C.). Réal. : Guillaume Radot. Auteur : Scénario original d'Armand Béraud. Adapt. et dial. : Francis Vincent-Brechignac. Interpr. prévus : Annie Ducaux, Jacques Dumesnil, Léon Belières, Oetly, Jeanne-Michèle Martin. Studios : Photosonor. Extérieurs : Région Parisienne. Date de réalisation probable, fin octobre.

NOVEMBRE

LA BELLE SAISON (Gray-Film). Réal. : Jeff Musso. Commencera fin novembre.

MADemoiselle de la Faille (Nova-Films). Auteur : Faits historiques adaptés par André Legrand. Interprétation non arrêtée. Commencera novembre.

FALBALAS (Essor Cinématographique français). Réal. : Jacques Becker. Auteurs : Scénario original de Maurice Aubergé, Jacques Becker et Maurice Griffe. Date de réal. : fin novembre.

DECEMBRE ET MOIS SUIVANTS

LA DEMOISELLE DE CARENTAN (P. A. C. - Gaumont). Auteur : Nouvelle d'Etienne Gril.

L'AFFAIRE DU COLLIER (Ile-de-France-Régina). Réal. : Marco de Gastyne. Int. prévus : Viviane Romance.

LE BOSSU (Jason-Régina). Réal. : Jean Delannoy. Auteur : Paul Féval. Int. prévu : Pierre Blanchard.

SYLVIE ET LE FANTOME (S. P. C. Pathé). Réal. : Claude Autant-Lara. Auteur : Alfred Adam. Adapt. : Jean Aurenche.

LA CAGE AUX ROSSIGNOLS (S. N. E. G.). Auteur : Scénario original de Georges Chaperot et René Wheeler. Adapt. : Noël-Noël et René Wheeler. Dialogue : Noël-Noël. Int. : Noël-Noël.

(*) Films en préparation qui n'ont pas encore reçu l'autorisation officielle.

INSTALLATIONS, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS A L'ABONNEMENT

LE NEON POUR TOUS

RÉPARERA, ENTRETIENDRA, INSTALLERA VOS ENSEIGNES LUMINEUSES

USINE :

14, r. de Paris, VANVES

Tél. : MIC 10-68

VEDIS FILMS

S'EST ASSURÉ L'EXCLUSIVITÉ DU FILM

Le Carrefour des Enfants perdus

PRODUCTION M.A.I.C. DE LEO JOANNON

POUR LA RÉGION PARISIENNE AINSI QUE POUR LE NORD ET LE SUD-OUEST

VEDIS FILMS

Une histoire vécue dans un cadre vrai!

Un Film de LÉON POIRIER

Jeanne d'Arc

LES CHATEAUX PÉRIGOURDINS ONT PRÊTÉ LEUR MUNIFICENCE POUR LES INTÉRIEURS...

UNE PRODUCTION GAUMONT DISTRIBUÉE PAR LA C.P.L.F. GAUMONT

UNE PRODUCTION GAUMONT VUE PAR

MARCEL PAGNOL

Arlette et l'Amour

DISTRIBUTION C.P.L.F. GAUMONT

VEDIS FILMS

Format réduit

APRÈS TROIS VALSES ET PENSION JONAS vous offre

L'INNOCENT L'OR DU CRISTOBAL LA VIERGE FOLLE

NOUVEAUX FILMS PROJÉTÉS

LE CORBEAU
drame
avec Pierre Fresnay et Ginette Leclerc
TOBIS 93 min.

Origine: Française. Production: Continental-Films.
Réal.: Henri-Georges Clouzot. Auteurs: Scénar. original de Louis Chavance. Adapt. et dialogues: H.-G. Clouzot et L. Chavance.
Décors: André Andrejew. Chef opérat.: Nicolas Hayer. Musique: Tony Aubin. Studios: Neuilly.
Interprètes: Pierre Fresnay, Ginette Leclerc, Larquey, Micheline Francey, Hélène Manson, Sylvie, Noël Roquevert, Bernard Lancret, Antoine Balpétré, Jean Brochard, Pierre Bertin, Louis Seigner, Robert Clermont, Gustave Gallet, Jeanne Fusier-Gir, Palau, Marcel Delaire, Etienne Decroux, Albert Malbert, Liliane Maigne.
Sortie en exclusivité: Paris, 28 sept. 43, au Normandie.

Drame social et psychologique montrant une petite ville en proie à une épidémie de lettres anonymes. Traité avec un souci de réalisme et de vérité intense, ce film dépeint sans concession les ravages causés par le fléau: les dessous cachés des âmes qui se révèlent, les penchants sombres contenus en temps normal qui se libèrent et s'exaspèrent. Tout le climat malsain de cette crise est rendu de façon saisissante à l'écran par H.-G. Clouzot qui a su particulièrement faire vivre en une suite de scènes bien composées, accompagnées de dialogues expressifs, l'atmosphère devenue empoisonnée de la petite ville provinciale. L'intrigue est très attachante et l'identité du coupable reste mystérieuse jusqu'à la scène finale.

Très bonne interprétation avec Pierre Fresnay, toujours aussi remarquable; Ginette Leclerc, qui, après son excellente création de *Val d'Enfer*, fait preuve encore de beaucoup de talent dans son rôle de coquette sensuelle, légèrement infirme; Micheline Francey, âme douce et insatisfaite; Larquey, vieux médecin atteint de folie; Hélène Manson, Sylvie.

A Saint-Robin, le docteur Germain (*Pierre Fresnay*), nouveau venu, s'est vite fait une place en vue comme accoucheur. Une série de lettres anonymes signées « Le Corbeau » s'abat sur la ville, le dénonçant à la fois comme avorteur et comme l'ami de Laura Varzet (*Micheline Francey*), femme d'un vieux médecin. Décontenancé par l'infamie de cette double accusation, Germain cède aux invites pressantes de Denise (*Ginette Leclerc*), belle fille légèrement infirme et de vertu fragile. Il veut ensuite se dégarer, mais Denise s'attache à lui et le menace. La pluie de lettres anonymes se poursuit, multipliant les accusations calomnieuses. Un malade, à qui la gravité de son cas est ainsi révélé, se suicide: au cours de l'enterrement, la foule accuse Marie (*Hélène Manson*), sœur de Laura, d'être le Corbeau; Marie est arrêtée.

Les lettres anonymes reprennent de plus belle: Germain croit en surprendre l'auteur en la personne de Denise, qui affirme n'en avoir écrit qu'une, pour avouer à Germain qu'elle va être mère. Germain découvre un autre coupable, puis un troisième. L'épilogue dramatique montre la mère du malade suicidé tirant elle-même vengeance de la mort de son fils, et égorgeant le « Corbeau ».

MANOSQUE, PAYS DE JEAN GIONO
Reportage d'art 25 min.
FRANFILMDIS

Origine: Française. Prod.: L. A. T. C. Réal. et scénario: Georges Régner. Musique: Yves Baudrier. Comm.: Jean Giono. Photo: Marcel Weiss. Sortie: Paris, 17 sept. 43, au Cinéma des Champs-Élysées. (Programme: « Arts-Sciences-Voyages »).

Intéressant essai de film poétique dans une formule de « film d'art », évoquant les caractères pittoresques ou profonds d'une région de France à travers l'œuvre lyrique d'un écrivain « régionaliste ». Jean Giono s'est installé à Manosque (Provence), et ses livres sont tout imprégnés des caractères de cette terre. Beaux aspects de cette campagne assez aride et dépeuplée, perspectives de collines, arbres tourmentés par le vent, troupeaux, aspects de ciels nuageux, fontaines de Manosque. Giono est montré de place en place; des voix lisent des phrases de ses livres, correspondant aux aspects du paysage. Les vues sont belles; le film a peu d'émotion, impression d'ensemble très intellectuelle et assez triste.

ARLETTE ET L'AMOUR
comédie gaie
avec André Luguet et Josette Day
C.P.L.F.-GAUMONT 104 min.

Origine: Française. Production: S. M. F. G. Réal.: Robert Vernay. Supervision: Marcel Pagnol. Dir. de prod.: Alexis Plumet. Auteurs: Pièce de Félix Gandéra. « Atout Cœur ». Musique: Roger Désormière. Chef opér.: Victor Arménise. Décors: Giordani. Monteur: Jean Feyte. Studios: Gaumont-Marseille.

Interprètes: André Luguet, Josette Day, Almerie, Sylvette Saugé, Jimmy Gaillard, André de Chauveron, Pierre Labry, Aquistapace, René Lefèvre, Jean Toulout, René Alié, Robert Moor, Gercourt, Henri Poupon.

Sortie en exclusivité: Paris, 22 sept. 43, au Madeleine.

Cette amusante comédie, dont l'action se situe dans de beaux paysages de Provence, présente dans sa première partie toute une suite de quiproquos d'un ton quelque peu « boulevardier » qui font opposition avec la seconde partie qui se déroule dans la salubre et forte atmosphère des vertus familiales et de la terre au cours d'une suite de scènes fort bien venues où l'on retrouve toutes les caractéristiques du talent de Marcel Pagnol, superviseur de ce film réalisé par Robert Vernay. Beaucoup d'épisodes comiques. Bonnes scènes de René Lefèvre en notaire et d'Aquistapace en curé de campagne où l'on reconnaît le ton large, chaleureux et humain de Pagnol. Josette Day est charmante, Jolie création de Sylvette Saugé avec un numéro de danse en compagnie du trépidant Jimmy Gaillard.

Arlette (*Josette Day*), fille d'une mère riche et ambitieuse (*A. de Chauveron*), qui croit épouser le comte de Tremblay-Matour (*André Luguet*), se trouve mariée avec un voleur qui a dérobé les papiers du comte. Elle se rend au château de Tremblay-Matour, pour obtenir de son « mari » sa liberté et celle de sa dot, portée sur le contrat. Elle veut épouser, une fois séparée, son ami d'enfance, Maxime (*Jimmy Gaillard*), qu'elle croit aimer. Le quiproquo se dénoue après une suite de scènes comiques. Arlette devient progressivement amoureuse de son « mari »; elle rompt avec le futile Maxime qui se console avec une manœuvre légère (*Sylvette Saugé*). L'intervention du bon curé (*Aquistapace*) surtout sera décisive, et elle décide de rester auprès de ce « mari » qui a su la conquérir.

NOUVEAUX FILMS PROJÉTÉS A PARIS
PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 1943

FILMS DE LONG METRAGE

- | | |
|---|--|
| 1 ^{er} sept. Adémaï, bandit d'honneur (C.C.F.C.)
— Adieu Léonard (Pathé Consortium) | Marivaux-Marbut.
Ermitage-impérial. |
| 8 sept. Les Mystères de Paris (Discina) | Triomphe-Scala. |
| — Le Vengeur (d) (A.C.E.) | Le Français. |
| — Le Foyer perdu (d) (A.C.E.) | Olympia. |
| — L'intruse (d) (Francinex) | Portiques-Cinéma. |
| 22 sept. Val d'Enfer (A.C.E.) | Madeleine. |
| — Arlette et l'Amour (C.P.L.F.-Gaumont) | Elysées-Cinéma. |
| — L'Homme qui a vendu son âme (Minerva) | Paramount. |
| — L'inévitable M. Dubois (Eclair-Journal) | Studio de l'Etoile. |
| — Dernier Printemps (v.o.) (Tobis) | Normandie. |
| 28 sept. Le Corbeau (Tobis) | Olympia. |
| 29 sept. Mon amour est près de toi (Tobis) | |

(d) = film doublé. (v.o.) = version originale.

DOCUMENTAIRES

- | | |
|---|---------------------|
| 1 ^{er} sept. La grande Lueur (C.C.F.C.) | Marivaux-Marbut. |
| — La lutte contre le Verron (Pathé Cons.) | Ermitage-impérial. |
| 8 sept. Beaune, capitale du « du » Bourgogne (Disc.) | Triomphe-Scala. |
| — Bruxelles (A.C.E.) | Le Français. |
| — Voiles au Vent (A.C.E.) | Olympia. |
| — Ruses de Rats (Francinex) | Portiques-Cinéma. |
| 17 sept. Naissance de la sole (C.F.F.D.) | Champs-Élysées. |
| — Manosque, pays de Giono (Franfilmdis) | Champs-Élysées. |
| — Pluie sur la ville | Champs-Élysées. |
| — Mémoires des Maisons mortes (Franfilmdis) | Champs-Élysées. |
| — Premier Prix du Conservatoire (A.A.C.) | Champs-Élysées. |
| 22 sept. Aérodynamisme (A.C.E.) | Biarritz. |
| — Bayreuth et la Franconie (A.C.E.) | Biarritz. |
| — Coupeurs de bois (C.P.L.F.-Gaumont) | Madeleine. |
| — 190° au-dessous de zéro (C.F.F.D.) | Elysées-Cinéma. |
| — Fabrication de la monnaie (Eclair-Journal) | Paramount. |
| — Rhapsodie Brésilienne (Tobis) | Studio de l'Etoile. |
| — Chants d'automne (Tobis) | Normandie. |
| 28 sept. Brigands d'eau douce (Tobis) | Olympia. |
| 29 sept. Futurs champions (Tobis) | |

L'INTRUSE
comédie dramatique
(doublée)
avec Corinne Luchaire et Georges Rigaud.
FRANCINEX 97 min.

Origine: Italienne. Production: Sangraf. Réal.: Mario Mattoli. Dir. de prod.: Carlo Bugiani. Auteurs: Scénario de Mario Mattoli. Découpage: Stefano Vanzina. Musique: Salvatore Allegria. Chef opér.: Jan Stallich. Décors: Guido Fiorini. Studios: Cinecittà, Rome.

Interprètes: Corinne Luchaire, Georges Rigaud, Maria Denis, Camillo Pilotto, Enrico Glori, Osvaldo Valenti, Lia Orlandini, G. de Riso, Sandro Ruffini.

Sortie en exclusivité: Paris, 8 sept. 43, aux Portiques et au Cinéma-Opéra.

Histoire romanesque d'une jeune fille qui, venue d'un milieu très douloureux, entre dans une riche famille « à principes », s'impose par sa vertu, puis sacrifie sa position pour sauver sa belle-sœur des conséquences d'une intrigue sentimentale. Le film, situé aux années 1830, dans un grand port marchand, évoque les débuts de la navigation à vapeur. La suite des situations et les caractères sont assez conventionnels. Belles scènes de voiliers en mer. La décoration des salons est un peu exubérante. L'interprétation de Maria Denis est sensible; celle de Corinne Luchaire est un peu réservée et froide.

Stéphane Courier (*G. Rigaud*), fils d'un gros armateur, épouse aux Antilles Anna (*Corinne Luchaire*), fille vertueuse d'une tenancière de bouge à matelots. La famille Courier est d'abord réticente; bientôt Anna fait la conquête de tous et de chacun. Voulant sauver sa belle-sœur Maria (*Maria Denis*) du danger d'être découverte chez son amant Léonard (*Osvaldo Valenti*), c'est elle qui est surprise par son beau-frère et dénoncée par celui-ci. Son mari refuse de croire à ses dénégations et la chasse. Le vieux M. Courier meurt de chagrin. Anna a un enfant; Stéphane cherche à le lui enlever avant qu'elle retourne auprès de sa mère aux Antilles.

Mais Anna réussit à surprendre un complot mené par son beau-frère et par Léonard pour saboter les essais du premier navire à vapeur de Stéphane. Maria est blessée à mort, et en mourant elle affirme à Stéphane que Anna est innocente.

VAL D'ENFER
comédie dramatique
avec Gabriel Gabrio et Ginette Leclerc
A.C.E. 88 min.

Origine: Française. Prod.: Continental-Films.
Réal.: Maurice Tourneur. Auteurs: Scénario original et dialogue: Carlo Rim. Musique: Roger Dumas. Chef opérat.: Edmond Thirard.
Décors: Guy de Gastyne. Studios: Neuilly.
Interprètes: Ginette Leclerc, Gabriel Gabrio, Ed. Delmont, Gabrielle Fontan, Lucien Gallas, Blavette, Raymond Cordy, André Reybaz, Nicole Chollet, Colette Régis, Sylvie Rameau.

Sortie en excl.: Paris, 22 septembre 43, au Biarritz.

Action dramatique très attachante, avec une atmosphère nettement définie et bien tendue, située dans un groupe d'ouvriers d'une carrière de pierre et traitée dans un ton simple, vigoureux et « vrai ». Ginette Leclerc, bien employée, joue avec naturel et simplicité. Delmont, dans un personnage de vieillard provençal, adouci le drame et lui apporte un caractère d'humanité qui renouvelle entièrement et très heureusement le thème de la Femme fatale. Bonne interprétation de Gabriel Gabrio. Le film montre que dans la vie et surtout dans l'union des êtres, on ne peut pas outrepasser les conditions de la nature. Le dialogue, réduit à l'essentiel et de qualité et le découpage bien étudié, présente une série de petites scènes courtes très expressives. Beaucoup d'extérieurs.

Noël Bienvenu (*Gabriel Gabrio*) est un homme simple, fruste, très bon, d'environ 50 ans. La mort de sa femme l'a laissé attristé; son fils Bastien (*André Reynaz*) vient d'être condamné pour vol. Il rencontre Marthe (*Ginette Leclerc*), fille d'un de ses amis victime d'un accident du travail. Elle est belle, elle a vingt ans: il l'épouse.

Mais elle se détourne bientôt de ce mari un peu rude et qui n'est plus jeune, pour le beau Barthélémy (*Lucien Gallas*). Les vieux parents de Noël (*Edouard Delmont* et *Gabrielle Fontan*) réussissent à cacher à leur fils cette trahison. Ils considèrent leur fils pour mieux défendre ou reconquérir son bonheur; ils cèdent la place, par esprit de sacrifice, devant la jeunesse de leur belle-fille et se retirent dans un hospice de vieillards. Cette situation sera dénouée par un accident: Marthe est tuée dans l'explosion d'une mine. Noël, pour qui ce mariage n'aura été qu'un épisode impossible, verra revenir vers lui ses vieux parents et son fils libéré et amendé.

« France-Actualités » N° 37 (17 sept. 1943)
(401 mètres — 14 min. 30). — 1. La fête de la Moisson. 2. Suisse. La semaine du yachting. 3. Paris. Championnats d'athlétisme. 4. Prague. Fête de gymnastique. 5. Paris. Boite (Tison-Nadal). — *Dernière l'écran*: 6. Le ciel est à vous. 7. Le film en Espagne. 8. « Premier de Cordée ». — *Nouvelles de l'écran*: 9. La lutte contre le traidis. 10. Journée de la Marine en Roumanie. — *La Guerre*: 11. Sur le front de l'Est. 12. En Méditerranée. — *Guerre aux civils*: 13. Les bombardements: en Belgique, Allemagne, France.

« France-Actualités » N° 38 (24 sept. 1943)
(432 mètres) — 15 minutes). — 1. L'équipage du croiseur-auxiliaire allemand « Thor » dans un port japonais. 2. Les troupes allemandes en Italie. 3. La bataille défensive à l'Est. 4. Les funérailles du Roi Boris. 5. Lyon. Distribution de café saisi au marché noir. 6. France. L'école des vachers. — *Les Sports*: 7. Les joutes lyonnaises. 8. Lutte. Deglane-Auwers. 9. Equitation. — *L'école nationale de Fontainebleau* — *Techniques nouvelles*: 10. Le contrôle du rail. — *Le calvaire continue*: 11. Bombardements sur Paris, Nantes, Montluçon.

« France-Actualités » N° 39 (1^{er} octobre 1943) (354 mètres) (14 minutes). — 1. Espagne. Fête moyennageuse. 2. Lille. Exposition d'œuvres de prisonniers. 3. Le retour d'Urruty. 4. Concours d'avions moto-modèles réduits. 5. Cyclo-cross en Bulgarie. 6. Le Salon d'automne. 7. Hommage à Balzac. — *La Guerre*: 8. Sur le front de l'Est. 9. En Italie. 10. Libération du Duce. — *A travers l'Europe*: 11. Roumanie. Le Roi décore des officiers. 12. Bulgarie. L'armée prête serment de fidélité au jeune Souverain. 13. Estom. Fêtes populaires. Anniversaire de la libération. 14. Croatie. La foule acclame le Chef de l'Etat.

Quel est mon Père?

Bientôt

LA COLLECTION MÉNARD

Production Léo JOANNON de la M.A.I.C.

Distribution SIRIUS

Une histoire vécue dans un cadre vrai!

MICHELE ALFA et SATURNIN FABRE avec THOMY BOURDELLE et ROGER DUCHESNE

Un Film de LÉON POIRIER

MAURICE SCHUTZ - PIERRE MAGNIER HENRI POUPON et ARIUS PIERRE LABRY - SALABERT - LYNE CARREL

MIREILLE PERREY et MARCELLE GÉNIAT de la Comédie Française

DES ARTISTES RENOMMÉS ONT PRÊTÉ LEUR TALENT A UN PRESTIGIEUX METTEUR EN SCÈNE...

JOANNON

UNE PRODUCTION GAUMONT DISTRIBUÉE PAR LA C.P.L.F. GAUMONT

ANDRÉ LUGUET et JOSETTE DAY ALERME

DANS UNE PRODUCTION GAUMONT VUE PAR

MARCEL PAGNOL

Arlette et l'Amour

avec JIMMY GAILLARD avec le concours de AQUISTAPACE et RENÉ LEFÈVRE

mise en scène de ROBERT VERNAY

DISTRIBUTION C.P.L.F. GAUMONT

musique de ROGER DESORMIERES

Les billets en rouleaux du C.O.I.C. seront prochainement en service dans les régions de

l'EST, LYON, BORDEAUX (Z. O.)

Exploitants,

n'attendez pas davantage pour commander votre distributeur

SECUREX

NANCY

Eugène Poulet, 13, rue Dom Calmet

BORDEAUX

J. Encontre, 50, rue Duranteau

BOULOGNE-SUR-SEINE

12, rue de Silly

PARIS

(de 14 à 18 heures) 42, rue Pasquier

« La Ville Dorée » a totalisé près de 15 millions de recettes au cours de son exclusivité à Paris

L'A.C.E. nous communique, sans commentaires, les recettes du grand film en couleurs de la Ufa, LA VILLE DORÉE, pour sa seule carrière d'exclusivité à Paris.

Salles.	Durée.	Nombre d'entrées.	Recettes.
NORMANDIE	9 sem. et 3 j.	243.172	8.709.563 Frs.
FRANÇAIS	15 semaines.	144.539	4.146.652
CESAR	9 semaines.	22.440	657.273
MAX LINDER	2 semaines.	11.631	283.465
MOULIN ROUGE	3 semaines.	49.208	1.012.520
Totaux :			470.990 14.809.473 Frs.

«Le Corbeau» et «Mon amour est près de toi» ont réalisé dès leur première semaine des recettes records

Présenté simultanément sur tous les grands écrans de France (le Normandie à Paris, le Capitole à Marseille, les Variétés à Toulouse, la Scala à Lyon, le Rex à Lille, le Majestic et l'Olympia à Nancy, l'Apollo à Bordeaux), Le Corbeau (Production Continental-Films), avec Pierre Fresnay et Ginette Leclerc, s'annonce comme un sensationnel succès d'exploitation de la nouvelle saison. Les premiers résultats parvenus dépassent déjà tous les précédents, et pour le nombre d'entrées et pour le chiffre de recettes. Citons notamment les premiers résultats du seul premier jour d'exclusivité :

Normandie (Paris), 5.625 entrées (déduction faite des invitations de Première) : 217.015 francs de recettes.
Capitole (Marseille) : 66.600 francs de recettes.
Scala (Lyon), 2.262 entrées : 40.108 francs de recettes.
Variétés (Toulouse) : 82.934 francs de recettes.

Ces résultats ne sauraient surprendre ceux qui connaissent la formule vraiment originale de ce film réalisé par Georges Clouzot et la puissance d'attrait d'une interprétation qui réunit, pour la première fois, l'extraordinaire Pierre Fresnay et la séduisante Ginette Leclerc.

Mentionnons également cette autre réussite de la « Continental-Films »



Pierre Fresnay et Ginette Leclerc dans Le Corbeau. (Photo Continental-Films).

avec Tino Rossi dans Mon amour est près de toi, à l'Olympia, à Paris. 6.865 spectateurs ont pénétré dans cette vaste salle des grands boulevards parisiens au cours des deux premières journées de passage du film, ce qui constitue le record de l'établissement.

Rappelons que ces deux productions de « Continental-Films » font partie du programme Tobis 1943-44.

S'ÉLEC' CINÉ

9, rue du Soleil, Paris-20°. MEN. : 53-10
RÉGULARC, avances automatiques.
CHANGEUR image et son absolu-
ment automatique, permet un en-
chaînement parfait.

AMPLIFICATEURS haute fidélité.
REVENDEUR officiel CARBONE
LORRAINE, et des cellules photo-
électriques FOTOS.
Lampes amplis, excitatrices, bas
volages, format réduit. Colle à film,
miroirs, volets Vitco, Antibuée,
huile, piles, aiguilles.
RÉPARATIONS MÉCANIQUES et de MATÉRIEL
SONORE. Toutes fournitures de cabines.

COMMUNIQUE

Les Réalisations d'Art Cinématographique, 48, rue Galilée, Paris, nous informent que M. Paul CHAUVIN-CASSAGNE, qui dirigeait jusqu'à maintenant les services de Distribution de la R.A.C., exercera désormais les fonctions de Directeur Général de cette Société.

CHANGEMENT D'ADRESSE

La Société Ciné-Sélection dont le siège est à Paris, 22, rue d'Artois, nous fait savoir que depuis le 1^{er} octobre ses services de location et de distribution sont transférés 20, boulevard Poissonnière (9). Tél. : Provence 27-47.

MICHEL AVENARD

12, rue Édouard-Vaillant
VITRY - sur - SEINE
ITALIE 09-85 DANTON 15-49

fabrique et rénove

TOUS LES ÉCRANS

PARIS - PROVINCE

PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DANS LES GRANDS CENTRES RÉGIONAUX

PARIS

[La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation.]
Aubert-Palace : L'Escalier sans fin (25 août).
Balzac : Les Roquevillards (25 août).
Biarritz : Val d'Enfer (22 septembre).
Caméo : Au Bonheur des Dames (2^e vision) (15 septembre).
César : Le Secret de Madame Clapain (2^e vision) (22 sept.).
Champs-Élysées : 12^e programme « Arts-Sciences-Voyages » (17 septembre).
Cinéma-Opéra : L'Intruse (8 sept.).
Colisée : L'Escalier sans fin (25 août).
Elysées-Cinéma : L'Homme qui a vendu son âme (22 sept.).
Ermitage : Tornavara (7 oct.).
Majestic-Studio : Le Camion Blanc. Odéon : Sur scène : La revue « Sian Poulle ».
Rex : Les Deux Orphelines (2^e vision).
Rialto : Les Ailes Blanches (2^e vision).
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
Capitole : Le Corbeau.
Majestic-Studio : Le Camion Blanc. Odéon : Sur scène : La revue « Sian Poulle ».
Rex : Les Deux Orphelines (2^e vision).
Rialto : Le Destin fabuleux de Désirée Clary (Reprise).
Nancy : 15 AU 21 SEPTEMBRE 1943
Eden : Le Roi d'Amuse.
Majestic : La Ville Dorée (2^e semaine).
Olympia : La Ville Dorée (2^e semaine).
Pathé : Tragédie au Cirque.
22 AU 28 SEPTEMBRE 1943
Eden : Les Nocturnes.
Majestic-Olympia : La Ville Dorée (2^e semaine).
Pathé : Monsieur des Lourdes.
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
Eden : Madame sans Gêne (Reprise).
Majestic-Olympia : Le Corbeau.
Pathé : Une Femme dans la nuit.

BORDEAUX

15 AU 21 SEPTEMBRE 1943
Apollo : Huit Cloches.
Capitole : La Ville Dorée (2^e semaine).
Olympia : La Dame de l'Ouest.
Petite Gironde : Adémaï, Bandit d'Honneur (2^e semaine).
22 AU 28 SEPTEMBRE 1943
Apollo : Sérénade du Souvenir.
Capitole : La Ville Dorée (3^e semaine).
Olympia : Lumière d'Été.
Petite Gironde : Adémaï, Bandit d'Honneur (3^e semaine).
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
Apollo : Le Corbeau.
Capitole : La Ville Dorée (4^e semaine).
Olympia : Ne le criez pas sur les toits.
Petite Gironde : Adémaï, Bandit d'Honneur (4^e semaine).

LILLE

10 AU 16 SEPTEMBRE 1943
Caméo : Scandale à Vienne.
Cinéma : L'Heure des Adieux.
Familia : Le Chant de l'Écluse (2^e sem.).
Rex : Le Grand Combat.
17 AU 23 SEPTEMBRE 1943
Caméo : La Sérénade du Souvenir.
Cinéma : Le Bienfaiteur.
Familia : Le Démon de la Danse.
Rex : La Ville Dorée.
24 AU 30 SEPTEMBRE 1943
Caméo : Marie-Martine.
Cinéma : Le Bienfaiteur (2^e semaine).
Familia : Le Démon de la Danse (2^e semaine).
Rex : La Ville Dorée (2^e semaine).
1^{er} AU 7 OCTOBRE 1943
Caméo : Marie-Martine (2^e semaine).
Cinéma : Forces occultes.
Familia : Le Corbeau.
Rex : La Ville Dorée (3^e semaine).

15 AU 21 SEPTEMBRE 1943
Lux : Le Chant de l'Écluse (2^e semaine).
Paris : Boléro (Reprise).
Roya : Les Roquevillards (2^e semaine).
Tivoli : Le Nouveau Testament (Repr.).
Vichy-Ciné : Le Journal tombe à 5 heures (Reprise).
22 AU 28 SEPTEMBRE 1943
Lux : Le Bienfaiteur (Reprise).
Paris : L'Appel du Bled (Reprise).
Roya : Les Roquevillards (3^e semaine).
Tivoli : Fou d'Amour.
Vichy-Ciné : Feu Nicolas.
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
Lux : Châmes Invisibles.
Paris : La Charrette Fantôme.
Roya : Pontcarra (Reprise).
Tivoli : Remontons les Champs-Élysées (Reprise).
Vichy-Ciné : Le Secret de Mme Clapain.

LYON

15 AU 22 SEPTEMBRE 1943
Pathé : Le Voyageur de la Toussaint.
Scala : La Ville Dorée (3^e semaine).
Tivoli-Majestic : Le Démon de la Danse.
22 AU 28 SEPTEMBRE 1943
Pathé : Monsieur des Lourdes.
Scala : La Ville Dorée (4^e semaine).
Tivoli-Majestic : Ne le criez pas sur les toits.
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
Pathé : Monsieur des Lourdes (2^e sem.).
Scala : Le Corbeau.
Tivoli-Majestic : Le Comte de Monte-Cristo (1^{re} époque).

MARSEILLE

15 AU 21 SEPTEMBRE 1943
Capitole : Le Bienfaiteur (2^e semaine).
Majestic : L'Implacable Destin.
Rex : Madame et le Mort.
Odéon : Sur scène : Le Chant du Désert.
Rialto : La Couronne de Fer (2^e vision).
Studio : Un Mauvais Garçon (Reprise).
22 AU 28 SEPTEMBRE 1943
Capitole : La Vie ardente de Rembrandt.
Majestic : La Femme Perdue (2^e vision).
Odéon : Sur scène : André Bauge et Villabella dans le Barbier de Séville.
Studio : Huit Cloches.
Rex : Les Deux Orphelines.
Rialto : Les Ailes Blanches (2^e vision).
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
Capitole : Le Corbeau.
Majestic-Studio : Le Camion Blanc. Odéon : Sur scène : La revue « Sian Poulle ».
Rex : Les Deux Orphelines (2^e vision).
Rialto : Le Destin fabuleux de Désirée Clary (Reprise).

NANCY

15 AU 21 SEPTEMBRE 1943
Eden : Le Roi d'Amuse.
Majestic : La Ville Dorée (2^e semaine).
Olympia : La Ville Dorée (2^e semaine).
Pathé : Tragédie au Cirque.
22 AU 28 SEPTEMBRE 1943
Eden : Les Nocturnes.
Majestic-Olympia : La Ville Dorée (2^e semaine).
Pathé : Monsieur des Lourdes.
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
Eden : Madame sans Gêne (Reprise).
Majestic-Olympia : Le Corbeau.
Pathé : Une Femme dans la nuit.

NICE

8 AU 14 SEPTEMBRE 1943
ESCURIAL-EXCELSIOR : Malaria.
Mondial : Les Visteurs du Soir (Repr.).
Paris-Forum : Tragédie au Cirque.
Rialto-Casino : L'Enfer du Jeu (Reprise).
15 AU 21 SEPTEMBRE 1943
ESCURIAL-EXCELSIOR : Monsieur des Lourdes.
Mondial : Drôle de Drame (Reprise).
Paris-Forum : La Ville Dorée.
Rialto-Casino : Pontcarra (Reprise).
22 AU 28 SEPTEMBRE 1943
ESCURIAL-EXCELSIOR : Monsieur des Lourdes (2^e semaine).
Mondial : Le Roi (Reprise).
Paris-Forum : La Ville Dorée (2^e sem.).
Rialto-Casino : Le Capitaine Tempête.
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
ESCURIAL-EXCELSIOR : Adieu... Léonard.
Mondial : La Bataille Silencieuse (Rep.).
Paris-Forum : Le Corbeau.
Rialto-Casino : Les Ailes Blanches.

TOULOUSE

15 AU 21 SEPTEMBRE 1943
Plaza : L'Homme sans Nom.
Trianon : Lumière d'Été.
Variétés : La Ville Dorée (1^{re} semaine).
22 AU 28 SEPTEMBRE 1943
Plaza : L'Enfant du Meurtre.
Trianon : Après l'Orage.
Variétés : La Ville Dorée (2^e semaine).
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
Plaza : 25 Ans de Bonheur.
Trianon : Ne le criez pas sur les toits.
Variétés : Le Corbeau (1^{re} semaine).

VICHY

15 AU 21 SEPTEMBRE 1943
Lux : Le Chant de l'Écluse (2^e semaine).
Paris : Boléro (Reprise).
Roya : Les Roquevillards (2^e semaine).
Tivoli : Le Nouveau Testament (Repr.).
Vichy-Ciné : Le Journal tombe à 5 heures (Reprise).
22 AU 28 SEPTEMBRE 1943
Lux : Le Bienfaiteur (Reprise).
Paris : L'Appel du Bled (Reprise).
Roya : Les Roquevillards (3^e semaine).
Tivoli : Fou d'Amour.
Vichy-Ciné : Feu Nicolas.
29 SEPT. AU 5 OCTOBRE 1943
Lux : Châmes Invisibles.
Paris : La Charrette Fantôme.
Roya : Pontcarra (Reprise).
Tivoli : Remontons les Champs-Élysées (Reprise).
Vichy-Ciné : Le Secret de Mme Clapain.

PETITES ANNONCES

Demands et offres d'emplois : 5 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, annonces de brevets : 15 fr. la ligne.
Annonces commerciales pour la vente de salles, 50 fr. la ligne.
Annonces commerciales pour la vente de films : 100 fr. la ligne.
Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. 50 de supplément pour France et Empire Français ; 3 fr. pour l'Étranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire de direction important circuit, sténodactyle, sérieuse et énergique, 15 années pratique, partie administrative et programmation, cherche situation.
Ecrire offres et conditions, case n° 871, à la Revue.

Jeune ménage, chef de poste opérateur, femme caissière, cherche gérance, 6 années dans le métier, connaissance programmation, publicité, électricité, Paris ou grande banlieue parisienne.
Ecrire, case n° 872, à la Revue.

Monsieur et dame mariés, au courant vente confiserie et bar, cherchent gérance d'une salle importante, Paris ou banlieue. Fourniraient gros cautionnement et références.
Ecrire, case n° 873, à la Revue.

Directeur propriétaire banlieue parisienne, huit ans de métier, salle détruite récent bombardement, cherche emploi sérieux chez un collègue.
Ecrire, case n° 874, à la Revue.

Opérateur 18 ans, demande place cinéma permanent, Paris ou la banlieue.
S'adresser M. Brenon Pierre, route d'Angers, Baugé (Maine-et-Loire).

Assistant opérateur prises de vues, projection, réf. 10 ans, cherche situation Paris ou province, carte professionnelle.
Ecrire Verrière, 48, rue Greneta, Paris-2.

Ancien directeur salles, sér. réf., cherche emploi ou gérance cinéma région parisienne. Peut fournir cautionnement.
Ecrire, case n° 875, à la Revue.

Établissements BOIDET
Fonds de commerce — 61^{ème} année
SPECIALITES DE CINEMAS
Vente - Achat
76, boul. Magenta, PARIS X
BOTZARIS 84-44

ACHATS CINEMAS

Suis acheteur ciné Standard 400 à 700 places, Landes, Basses-Pyrénées, Lot ou Lot-et-Garonne.
Offres J. Dalbavie, 1, rue Saint-Vincent, Dax (Landes).

Acheterai comptant cinéma, de 500 à 600 places.
Ecrire avec détails, case n° 876, à la Revue.

Disposant un million, je cherche cinéma, régions indifférentes.
Ecrire, case n° 877, à la Revue.

Disposant 1.500.000 francs, cherche ciné, région indifférente. Affaire saine, justifiant bénéfices, Intermédiaires s'abstenir.
Ecrire, case n° 878, à la Revue.

Je cherche salle de cinéma Paris. Disposer capitaux.
Ecrire, case n° 879, à la Revue.

Suis acheteur cinéma. Affaire saine justifiant bénéfices, région indifférente.
Ecrire, case n° 880, à la Revue.

Jeune homme français, très actif, carte profess., cherche à louer salle en gérance, petite ou moyenne exploitation, région indifférente. Fournirait cautionnement et toutes garanties.
Spohr, 27, rue Blanche, Paris-9.

Il y va de votre intérêt :
Achetez donc votre cinéma avec la garantie. Duma, ing.-experts, 42, boulevard de Strasbourg, Paris-10.

Exploitant, sinistré bombardement, disposant complète installation cabine 35 mm., appareils modernes, état neuf, cherche salle à équiper ou participation avec exploitant désirant moderniser son appareillage.
Ecrire, case n° 881, à la Revue.

Agence Générale du Spectacle

NE VEND QUE DES CINÉS
112, bd Rochechouart, PARIS
DUPÉ (19^e année) - MONT. 86-66

VENTES CINEMAS

A céder, au plus offrant, tournée 16 mm., comprenant 7 pays, à raison d'un par jour et par semaine, région centre de la France, zone occupée. Matériel comme neuf (Emichen et fourgonnette Citroën gaz), avec permis de circuler de jour et de nuit. Recettes de 10 à 18.000 par semaine. Cette exploitation doit laisser 100.000 francs à ménage du métier, mari opérateur, femme caissière. Aucun renseignement ne sera fourni par correspondance. Curieux s'abstenir. Paiement comptant.
Ecrire, case n° 882, à la Revue.

A vendre :
1 Paris, 40.000 par semaine, Boulevards ;
2 Paris, 50.000 par semaine, quartier riche ;
3 Paris, 32.000 par semaine, luxueux ;
4 Aisne, 12.000 par semaine, avec dancing, bar, grande licence, Appartement 6 pièces, terrain, immeuble compris ;
5 Rhône, 30.000 par semaine, centre pl. ville ;
6 Bretagne, bénéfices nets 1.100.000 fr. ;
7 Côte d'Azur, 50.000 par semaine, avec dancing ;
8 Côte d'Azur, 18.000 par semaine, avec dancing ;
9 Calvados, 8.000 par semaine, bar, dancing, seul, bel appartement, jardin ;
10 Bourgogne, deux cinémas même ville, grande brasserie, dancing, 2.000 places ;
11 Ardèche, 15.000, bénéfices 250.000 fr. ;
12 Loiret, 6.000 par semaine, avec café ;
13 Seine-et-Oise, avec hôtel-restaurant ;
14 Aisne, 20.000 par semaine ;
15 Banlieue proche, 20.000 par semaine ;
16 Banlieue proche, 7.000 par semaine ;
17 Participation de 100 à 500.000 francs dans circuit banlieue, en société ;
18 Aisne, 20.000 par semaine ;
19 Bretagne, 30.000 par semaine, seul ;
20 Trois tournées, 15 mm., Nord-Est. Centre et grande banlieue ;
21 Grand choix de cinémas dans toute la France, de 250.000 à 15 millions.
Ecrire Etablissements Boidet, spécialistes de cinémas, 76, boulevard Magenta, Paris-10°. Téléphone : Bot. 84-44.

A vendre, salle banlieue, métro, app. Gaumont 300 places, installation confortable et neuve, recettes 10.000 francs. Prix un million net.
S. O. S., 32, place Saint-Georges, Paris-9.

POUR VENDRE VOTRE SALLE
AGENCE **CHAPPUIS** ANNECY
R. C. 8027 Haute-Savoie

Salle, 600 places, porte de Paris. Immeuble et belle maison contiguë de 8 pièces tout confort et entièrement neuve. Bénéfices 700.000 francs. Prix (construction et fonds) 5.500.000 francs.
S. O. S., 32, place Saint-Georges, Paris-9.

A vendre salle, Maine-Anjou, 16 mm., 250 places. Recette moyenne 4.300 francs, matériel neuf, prix 380.000 francs.
Ecrire, case n° 883, à la Revue.

A vendre, tournée format réduit avec matériel, trois très bonnes localités. Recettes 6 à 9.000 par semaine. Salles municipales confortables. Poste double Debré, derniers modèles et tous accessoires, lampes de rechange, etc.
Ménard, 51, rue du Marché, Chatelaillon (Charente-Maritime).

A céder droits d'exploitation dans pays de 3.000 habitants, pouvant prouver recette moyenne de 4.000 francs par semaine. Au plus offrant.
Ecrire, case n° 884, à la Revue.

A vendre cinéma, 550 places. Somme. Recettes moyennes 22.000 la semaine gros bénéfices.
Ecrire, case n° 885, à la Revue.

Véritable bonbonnière, théâtre plein centre Paris. Saison assurée par pièce à gros succès. Possibilité exploitation en cinéma. Bar mondain, 3.500.000 francs, en société. Duma, 42, bd de Strasbourg, Paris-10.

Ensemble ou séparément, ciné, cabaret, hôtel, même immeuble.
Duma, 42, bd de Strasbourg, Paris-10.

Vends ma salle 35 et tournée 16 mm. Barnouin, Divonne-les-Bains (Ain).

A vendre droit d'exploitation, localité 2.800 habitants.
Ecrire, case n° 886, à la Revue.

ACHAT MATERIEL

Acheterais 250 à 300 strapontins, neufs ou d'occasion.
Ecrire M. Y. Maçon, rue du 11-Novembre, 29, Sury-le-Comtal (Loire).

Suis acheteur rideaux de scène, neufs ou d'occasion 3 m. 50, largeur 3 m., verts, bleus ou grenat.
Ecrire Cinéma Familla, Nantuil-le-Haudouin (Oise).

Suis acheteur 200 sièges, préférence rembourrés.
Ecrire Cousin, Cinéma Jeanne-d'Arc, Montargis (Vendée).

Cherchons fauteuils bon état.
Faire offre Bervia, 5, rue Lincoln, Paris-8.

Je désire louer simplement ou en location-vente un ou deux appareils 16 mm., de préférence (Emichen, avec ampli et H.P.).
Ecrire, case n° 887, à la Revue.

SCHEMAS 16 FRED JEANNOT
et TITRES 16 m 86, rue de Sèvres
ANIMES 16 m 86, 40, 76 PARIS-7

VENTE MATERIEL

A vendre un appareil T.S.F. neuf, 6 lampes T.O. et T.C.
Barnouin, 4, Divonne-les-Bains (Ain).

Germain, 6, rue Mazagan, Paris-10°. Prov. 86-19, vend avec garantie des postes parlants Pathé, Gaumont et Cinélux, postes 16 mm., diverses marques, pick-up, machine à écrire.

A vendre ampli Etoile 20 watts, 2 lecteurs de son non tournants, complets, avec cellule, marque Etoile.
S'adresser Mondial-Cinéma, Decize (Nièvre).

A vendre deux têtes sonores entraînées avec pied colonne et carter inférieur, Thomson d'origine complète avec cellule Presler. Au plus offrant.
Ecrire, case n° 888, à la Revue.

BOURCIER

85, rue St-Lazare - PARIS-9^e

TRinité : 74-01 Métro :
— 88-81 • TRINITÉ
— 88-82 St-LAZARE

TOUT LE SPECTACLE CINÉMAS

Cabarets, Dancings, Bars américains (vente, achat), Paris, province et banlieue

Le plus grand choix d'établissements

(MAISON DE CONFIANCE)

A vendre projecteur Simplex avec ses carter et pied fonte, 2 chronos Gaumont CMB révisés avec carter, tables fonte, lanternes, arcs, lecteurs Résonal, 1 poste simple Gaumont carter 1.500 met. Lecteur Fering, table, ampli, lanterne, etc., manque moteur et alimentation, 1 poste double Gaumont chronos CMB révisés, table spéciale, lanterne articulée, équipement Charlin, rac 2 amplis A24, 2 H.P., lecteurs B, moteurs, etc. 1 Tungar 30 amp, 1 groupe convertisseur 30 amp, mot, triph. Choix de lanternes arcs à miroir, résistances de 15 à 60 amp, moteurs, transfo, serrages d'arc, souffleries, etc.

Bourriot, 120, rue d'Arès, Royal-Cinéma, Bordeaux.

A vendre, au plus offrant, (Emichen 20 watts, Etat neuf, Fabrication 1943).
Ecrire, case n° 889, à la Revue.

A vendre valise d'enregistrement de disques et de reproduction, en ordre de marche.
Ecrire Renoux, 35 bis, avenue de l'Opéra, Paris.

A vendre 2 projecteurs Pathé, 1 Gaumont CM, 1 Ernemann I, 1 lecteur Stollor, 1 lanterne Etoile avec arc de 200.
Faire offre Lechevallier, à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées).

Echangerai projecteur 16 mm. R.C.A. complet avec ampli 20 watts, contre 2 proj. seuls Pathé Junior 16 mm., ou 17 mm. 5.
Ecrire Scar, 8, rue de Turenne, Paris-4.

A vendre lecteurs de son, Philips complets, cellules, lampes excit, régulateurs de vitesse, moteurs.
Ciné Gymnase, 37, rue Champaillet, Calais (Pas-de-Calais).

A vendre, au plus offrant, installation sonore complète 35 mm., pour grande exploitation, 2 génératrices 75 V 50 A 2,250 T.M., 400 fauteuils et strapontins, ampli, H.P., résistances arc, lanterne.
S'adresser Kern, 9, rue L. Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

A vendre 2 redresseurs oxymercure 25 A primaire 110 et 220 V, parfait état de fonctionnement. Téléphoner Odé. 51-60 ou écrire, case n° 890, à la Revue.

A vendre appareil comme neuf, enseignement 35 mm., Pathé complet, équipable avec table, carter, moteurs, résistance, transformateur statique, accessoires, 8.600. 1 appareil « Planetta », 35 mm., complet, avec moteur, 1 appareil Ernemann 35 mm., de salon 2 projecteurs complets Pathé renforcés ABR, excellent état, 1 série objectifs tous foyers, Hermagis, Siamor, Fluor et extra-Lumièreux Pathé.

Pour conditions, écrire Chevrier, 112, cours de Verdun, Bordeaux (Gironde).

A vendre Pathé, 35

A vendre haut-parleur et ampli Brunel pour pick-up Tungsar 15 amp, Chrono Pathé, 2 lanternes et 1 arc Pathé, tourne disques Thorens neuf, ampli Webster 6 5 watts, haut-parleur H.B. de 31 cent, avec excitatrice, haut-parleur Jensen 20 cent., cellules et divers.
Dumas, 51, rue Saint-Joseph, Bordeaux (Gironde).

A vendre Junior 16 transformé, à arc, avec nouvel ampli Pathé, pied fonte Pathé Rural, pick-up pour dancing, poste double standard, ordre de marche, groupe 50 amp. continu.
Faire offre à M. Déchamp, villa « La Surprise », Jarnac (Charente).

A vendre 1 survolté dévolteur 250-110, 1 tourne-disques sans châssis, fil isolé 750 T 12/10, 1 ventilateur 220 V, 40 c.m., et 1 110 20 c.m.
Ecire, case n° 895, à la Revue.

A vendre, au plus offrant, ensemble de H.P. se composant de 2 H.P. Jensen super audit, L. 18 A.C. avec baffie, 1 H.P. Western et son pavillon exponentiel 10 cellules, filtre diviseur pour sortie d'ampli, puissance 30 watts, 1 ampli américain d'origine Webster 1939, 30 watts avec lampes 25 C. 5, 16, 1, 7, 25, L. 6, 1 83, 2 lampes cellules R.C.A. 1 miroir elliptique 355 mm.
Ecire ou téléphoner à Laporte, 6 bis, rue Biot, Paris, Mar. 88-10.

DISQUES ALERTES

Obligatoires pour toutes les Salles

Toute publicité enregistrée

STUDIO C.E.S. DOR. 60-39

99, Avenue du Général-Michel-Bizot. 12°

Survolteurs dévolteurs 110/220 volts, 10 ampères, disponibles.
Etablissements Ch. Olivères, 88, avenue Kléber, Paris, Tél. Klé. 96-40.

A vendre meuble T.S.F., pick-up neuf, 6 lampes avec ondes courtes, casier pour disques, très belle pièce.
G. Cerisier, 48, rue Raffet, Paris-16, Jas. 53-21.

A vendre 1 ampli Ciné Harmonic Radio 20 W. avec lampes 6 L 6, 6 J 7, etc., pré-ampli et excitation H.P. incorporés, 1 ampli Charlin 12 W. avec lampes Rack et tourne-disques 1 H.P. Charlin 12 W. et 1 H.P. de cabine Charlin, 1 chrono Pathé 35 mm. muet, 100 disques variés bon état.
Ecire J.-J. Disdet, Cinémas, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

A vendre postes complets 16 mm. Debré, Emichen, etc., parfait état, de 70.000 à 100.000 fr. Poste Ernemann II (avec écran transonore), état neuf, 850.000 à débattre.
Ecire aux Etablissements Boidet, spécialistes de cinémas, 76, bd Magenta, Paris-10°. Tél. Bot. 84-44, Métro Gare de l'Est.

A vendre un projecteur sonore Pathé 16 mm. complet avec ampli 15/20 W. et H.P. de grande puissance, monté sur baffie avec câble caoutchouc, état neuf. Prix 35.000 fr.; 2° une cabine complète Thomson 35 mm. en poste double à arc, état neuf. Prix 100.000 francs.
Ecire case n° 893, à la Revue.

A vendre installation complète comprenant 2 Ernemann, 2 lecteurs Charlin, 2 amplificateurs A.50 Charlin, l'ensemble en parfait état.
S'adresser Bervia-Films, 5, rue Lincoln, Paris.

A vendre 2 appareils 16 mm. complets, avec amplis et haut-parleurs.
Ecire, case n° 897, à la Revue.

A vendre appareil de projection 16 mm. Debré, état de neuf, équipement complet.
Faire offre M. Portevin, 20, place de la Madeleine, Paris.

Cause départ, vend conservateur Kelvinator 1939.
Ecire Branchier, 18, rue Camille-Flammarion, Juvisy, Téléphone: 409, le matin.

Une affaire urgente. Je vends 100.000 fr. cabine complète standard 35 mm, révisée entièrement et absolument à l'état de neuf. Comprend: poste double Pathé renforcé sur table et pied fonte, lecteurs filtres et compensés à couloir tournant Cinéma Office modèle 1939. Haut-parleur de scène américain et cabine, deux lanternes avec miroirs de 200. 2 Tungsars 15 ampères avec 5 lampes.
Visible en état de marche au Rex-Cinéma à Douarnenez (Finistère).

A vendre Emichen 16 mm. état de neuf, table fonte spéciale pour poste double, 16 mm. à arc.
Faire offres case n° 891, à la Revue.

A vendre ou à louer appareil de prises de vues Caméclaire B. n° 6 et accessoires, en parfait état de marche. Pour tous renseignements s'adresser:
G. F. C., 10, rue Clément-Marot, Paris-8°. Tél. Eir. 52-01.

TRANSACTIONS INDUSTRIELLES

DUMA

Etude fondée en 1883
Groupement de techniciens spécialisés
Expert en Industries et Cinémas
42, bd de Strasbourg (X) Bot. 58-90 et 91

Vends au plus offrant projecteur Debré 12 w. neuf, projecteur Rural Junior transformé A.C. P. 12 w., tourne-disques avec bras, Voix de son Maître, neuf en valise.
Ecire, case n° 892, à la Revue.

A vendre ou à échanger contre appareil 35 mm. bon état:
1° Pathé Rural sonore transformé par A.C.E.;
2° Radio-Cinéma R. C. 16 mm.;
3° Un groupe convertisseur alternatif moteur 110-115 volts, 8 CV, dynamo 40 amp. Le tout complet en bon état de marche.
Ecire Thepot, 16, rue Lamenais, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

victoria

Tout ce qui concerne le matériel et les accessoires cinématographiques
5, rue Larribe - PARIS (8)
L'Ardre 15-05
Métro: VILLIERS

Ensemble sonore complet rack complet mural à 2 amplis et H.P. témoin, lampes de rechange (16C6, 176, 26B5, 183V, 157, 156, 247, 180).
2 lecteurs tournants complets, lampes excitatrices de rechange plus une cellule Pressler de rechange.
Un H.P. de salle Jensen, grand modèle.
Un H.P. Wright de rechange (2 excitations séparées).
Un tourne-disques en coffret, tête Thorens, état parfait, visible en fonctionnement.
Téléphoner à Odéon 00-11, de 18 h. 30 à 22 h. 30, sauf vendredi. Ou écrire: M. Morin, 53, rue Dareau, Paris-14°.

A vendre appareil de projection Pathé Rural 16 mm. avec ou sans ampli et haut-parleur en parfait état de marche.
Ecire Lafrançaise, 11, rue de Trianon Reims (Marne).

A vendre installation groupe complet comprenant:
1 moteur triphasé 220 v. Rotor à bagues 8 CH. avec démarreur.
1 génératrice 50 amp., 110 v. continu.
1.200 tours, tableau amp.-volt., interrupteur, rhéostat d'excitation.
Excellent état, essais sur place.
Michon, 75, av. Jean-Jaurès, Pavillons-sous-Bois. Téléphone: 22-61, Le Raincy.

A vendre Ernemann Ica, A. G. 35 mm. sonore, appareil transportable avec pied ampli, haut-parleur. Eclairage 500 watts, le tout état neuf.
Ecire Miméphone, 30, rue de Gramont, Paris-2°.

L'OMNIA DU SPECTACLE

POUR VENDRE, ACHETER ou ÉCHANGER

un Cinéma, un Music-Hall un Cabaret - adressez-vous à

L'OMNIA DU SPECTACLE

Maison spécialisée.

47, rue de Maubeuge, PARIS - 9°

Tél.: TRU. 84-17 et 58-72

R. C. 288-822

A vendre en parfait état de marche, projecteur M.I.P. double tête, lanterne à arc, lecteur de son « Eyrx », amplificateur 30 watts Victoria, haut-parleur Thomson, écran et accessoires.
Ecire, case n° 893, à la Revue.

Urgent, à vendre:
1 Pathé Junior bras 600 m., transformé A.C.E., soufflerie spéciale.
1 Survolté dévolteur.
1 Ampli 20 w. Emichen.
1 Haut-parleur Vega.
1 Projecteur Emichen.
1 Lanterne Persing.
1 Groupe Olivères.
1 Meuble Charlin 2 amplis.
1 H.P. Jensen.
Ecire, pour rendez-vous:
Dalate, 43, rue Jean-Jaurès, à Coubert (Seine-et-Marne).

A vendre un appareil Emichen avec matériel complet état de neuf.
Ecire, case n° 894, à la Revue.

DISTRIBUTEURS... DIRECTEURS

LES STUDIOS

ARSONOR

15, Av. Hoche, PARIS-8° - CARNOT 66-98

présentent

LE DISQUE-FILM-ANNONCE

pour tous les films démunis de BANDE-ANNONCE, présentation originale musicale romancée,

pour les DIRECTEURS: 75fr. par FILM

pour les DISTRIBUTEURS: TIRAGE EN QUANTITÉ PRIX MINIME

LE NOUVEAU

DISQUE-ALERTE OBLIGATOIRE

STANDARD: 125 fr. SPÉCIAL: suivant texte

TOUS LES DISQUES POUR CINÉMAS

ENTRÉE - DÉFENSE DE FUMER - FIN DE SÉANCE

etc.

RENSEIGNEZ-VOUS

OU VENEZ ÉCOUTER NOS DISQUES

PASSEZ SANS TARDER VOS COMMANDES

ENREGISTREMENTS D'ARTISTES

EXTERIEURS... REPORTAGES

etc.

DISQUES DE QUALITÉ

A vendre au plus offrant:
1° Groupe convertisseur Suter 3 CV 5, moteur 200 v. 50 p.p. 10 amp. 8, T.M. 2850, génératrice 26 amp. 3, 70 volts.
2° Groupe convertisseur Cie Générale de Nancy, 2 CV moteur 200-350 v. 50 p.p. 7,4 amp., T.M. 2870, génératrice 13 amp. 75 volts.
S'adresser: 5, rue de Lyon, Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise). Tél. 236.

Disposons appareils parlants 16 mm. complets, en état de marche Emichen, E.T.M., Pathé Junior. Prix avantageux.
Cie Cque Fumière, 28, boul. Poissonnière, Paris.

TRANSFORMATION

app. 17,5 en 16 mm. sonore

LIVRAISON RAPIDE

VOXEL JOUÉ-LES-TOURS

(Indre-et-Loire)

A vendre un poste Radio 9 lampes rigoureusement neuf 5 gammes d'ondes, une camera 16 mm. Bell et Howell 2 vitesses pour 30 mètres de film (100 pieds) avec objectif Taylor Hobson Cook, 4 lecteurs R.C.A. d'occasion en bon état sans moteur, 2 lecteurs de son Victoria, modèle 1939, type entraîné avec les 2 moteurs.
Ecire, case n° 898, à la Revue.

A vendre E.T.M. type B neuf complet, ampli 15 watts, haut-parleur baffie 30 m. cordon, toute lampe rechange, enrouleuse colleuse, objectif 50 mm.
Ecire, case n° 899, à la Revue.

AMÉNAGEMENT DÉCORATION DE SALLES

Aménagement pour le son et contre l'incendie

L. LAMBERT Directeur: M. DELPEUCH

4, rue Louis-Pasteur, BOULOGNE Seine. MOL. 06-95

DIVERS

A vendre:
1° Un complet 3 pièces bleu marine rayé, pure laine.
2° Un complet 2 pièces prince de Galles, pure laine.
3° Un pardessus hiver bleu marine croisé pure laine.
Le tout en état de neuf. Prix: 15.000 fr. Ecire, case n° 900, à la Revue.
Monsieur, quarante ans, exploitant, belle situation, épouserait femme trentaine, avec ou sans situation.
Ecire, case n° 901, à la Revue.

Pour Vendre ou Acheter

aux meilleures conditions

TOUTES SALLES DE

Cinéma et Spectacles

PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

adressez-vous en confiance aux

Etablissements

DEREY

Références 15 années

Solution rapide

29, rue Etienne-Marcel

PARIS

CENTral: 00-16 Les Halles -

METRO: 00-17 Sentier

ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE
34-36, av. Friedland
WAGram 88-55 89-50

COMPTOIR GÉNÉRAL du FORMAT RÉDUIT
16 mm, 9 mm, 8 mm
12, rue de Lubeck
KLEber 92-01

LES FILMS MINERVA
17, rue Marignan
Bal. 29-00

SOCIÉTÉ SPARKS
40, rue François-1^{er}
Ad. télég.: CINERIUS
ELYsées 66-44, 45, 46 et 47

CINÉ SÉLECTION
SIÈGE SOCIAL
22, rue d'Artois, Paris (8°)
LOCATION-DISTRIBUTION
20, bd Poissonnière, Paris (9°)
PROvence 27-47

Les Films S.F.C.
SOCIÉTÉ DE PRODUCTION & D'ÉDITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES
55, Champs - Elysées
PARIS (8°) BAL. 07-50

M. ROCHER
Constructeur
CENOM V. VIENNE - Tél. 6
PARIS 36° AV. OPÉRA - Tél. 03-43

Siège Social
49, Av. Montaigne, Paris (8°)
Élysées 55-24 et la suite

RADIO-CINÉMA
79, boul. Haussmann
ANJon 84-60

PRODUCTIONS D'ART R.C.E. CINÉMATOGRAPHIQUE
DISTRIBUTION
49, rue Galilée, PARIS KLEber 98-90

CONSORTIUM FILM
3, rue Clément-Marot
BALzac 07-80 (lignes gr.)

MIRAMAR
5, rue Lincoln (8°)
BALzac 18-97

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DE FILMS
73, Champs-Elysées
PARIS (8°)
ELYsées 71-54

L'ACTIVITÉ CINÉMATOGRAPHIQUE
ÉTUDE DE PRODUCTION DE FILMS
42, rue de Rivoli-Paris 1^{er}

Équipements cinématographiques complets
KLANGFILM
Système KLANGFILM-TOBIS
SIEMENS-FRANCE S. A.
17, rue de Surène
PARIS (8°) ANJon 18-40

COPY-BOURSE
SCÉNARIOS et DÉCOUPAGES
130, rue Montmartre
GUT. 15-11

DisCina PARIS
1, rue Alfred-de-Vigny
PARIS (8°)
WAGram 91-60 à 64

VEDIS FILMS
37, avenue George-V
PARIS ELYsées 94-03

SCALERA film
1, rue Alfred-de-Vigny
PARIS (8°)
WAGram 91-60 à 64

Albert Laurin FILMS
61, rue de Chabrol
PARIS
PROvence 07-05

CINÉMA DE FRANCE
120, Champs-Elysées
PARIS (8°)
BALzac 34-03

COMPTOIR FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE FILMS
Frankfilmatis
70, rue de Ponthieu
PARIS (8°)
ELYsées 64-13

CRÉ
320 rue Saint-Honoré
Paris
OPE: 94-91

MICHAUX & GUÉRIN
TRANSPORTS EXTRA RAPIDES DE FILMS
2, RUE DE ROCROY
TRUdaine 72-81 et la suite.

UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
76, rue de Prony - WAG. 68-50

FRANCINEX
44, Champs-Elysées
PARIS (8°)
BALzac 18-74, 18-75, 18-76

GAUMONT PRODUCTIONS S. N. E. G.
31, RUE FRANÇOIS 1^{er} PARIS-8°

Société d'Exploitation des ÉTABLISSEMENTS PATHÉ CINÉMA
6, rue Francœur (18°)
MONTmartre 72-01

C.P.L.F.
49, av. de Villiers, PARIS
WAGram 13-76

ATLANTIC FILM
36, avenue Hoche
PARIS (8°)
CARNot 74-64 - 30-30

L. T. C. SAINT-CLOUD
LABORATOIRES LES PLUS MODERNES
19, av. des Prés SAINT-CLOUD
MOLitor 55-56

Rapid Universal Transport
TRANSPORTS RAPIDES DES FILMS TOUTES DIRECTIONS
2, rue Thimonnier
PARIS (9°) TRU. 01-50

UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
76, rue de Prony - WAG. 68-50

FGM
Films
Georges MULLER
17, fg. Saint-Martin, PARIS-10°
BOTzaris 33-28

LES FILMS DE KOSTER
20, Bd Poissonnière
PARIS
PROvence 27-47

LES FILMS DE TROYON
PARIS (17°)
ETOile 66-47

LES FILMS V.O.G.
14 bis, avenue Rachel
MARcadet 70-96, 97

Compagnie Cinématographique Fumière
28, bd. Poissonnière
PARIS (9°)
PROvence 72-93

UNIVERSEL
ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS pour cabines cinématographiques
70, rue de l'Aqueduc
PARIS (10°)
NORD 26-61

Express Transport L^{td}
27, rue de Flandre
PARIS
TOUS TRANSPORTS SERVICE SPECIAL DE FILMS
Tél. JOUR et NUIT: NORD 37-32
(8 lignes groupées.)

TOBIS
34-36, av. Friedland
WAGram 88-55 - 89-50

Société cinématographique LES MOULINS D'OR
26 bis, rue François-1^{er} - ELY 98-71

CFDE
178, Fg Saint-Honoré
PARIS (8°)
ELYsées 27-03

DISTRIBUTION PARISIENNE DE FILMS
65, rue Galilée-PARIS (8°)
ELYsées 50-82

MAJESTIC
36 av. Hoche
CARNot 50-21

ESSOR CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAIS
3, r. Pasquier ANJon 26-3

ÉCLAIR
12 rue Gaillon
PARIS

Express Transport L^{td}
104, av. Jean-Mermoz
LA COURNEUVE
Service d'Entreposage Films
Vérification - Livraisons Paris
Expéditions province et retour
Tél. FLANDRE 14-95

POUR VENDRE VOTRE CINÉMA adressez-vous à une maison CONNUE - SÉRIEUSE - LOYALE
Établissements REYNAL 19, Rue Lafayette (Opéra) TRInité 37-70 - 37-71
NOUS AVONS ACHETEURS IMMÉDIATS AUX MEILLEURES CONDITIONS PARIS - BANLIEUE - PROVINCE



*Les
écrans
antitourbillonnaires*

(Brevet CHARLIN)

*ont fait
du haut parleur
électrodynamique*

*"Le miroir sonore
le plus fidèle du monde"*



MOINS ENCOMBRANT
ET MOINS COUTEURS
que les haut-parleurs à
pavillon, ces deux haut-
parleurs montés sur buffle
couvrent l'étendue totale
des fréquences percep-
tibles par l'oreille.



les Haut-Parleurs de l'ensemble sonore
"ACTUAL"
sont munis de ce perfectionnement

A. CHARLIN

CONSTRUCTEUR. — SOCIÉTÉ A. R. L. AU CAPITAL DE 800.000 FRANCS

104, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS (8^e)

Tél. : ELYsées 01-80

Usine et Siège social : 181 bis, ROUTE DE CHATILLON, MONTRouGE (Seine)